

On est là!

Depuis les premiers jours de janvier, les bureaux de votre nouveau journal régional, PEUPLE/COURRIER de la Côte-du-Sud ont pignon sur rue au premier étage du vieux Couvent au 55, de la Fabrique, à Montmagny. Pour tous vos communiqués ou vos messages publicitaires, les membres du nouveau journal sont à votre service; et, comme l'année commence, ils en profitent tous pour vous offrir leurs meilleurs vœux du Nouvel An en attendant de vous rencontrer.

A La Pocatière

Pas de hausse de taxe

par J.P. LEMIEUX

Pas d'augmentation de la taxe foncière et baisse de la taxe des locataires de 8% à 5%. Tels sont les points saillants du budget que le Conseil municipal de Ville La Pocatière a adopté mardi soir.

Selon les prévisions présentées, les dépenses devraient s'élever à \$626,281.81, tandis que les revenus atteindront

\$600,472., laissant un déficit de \$25,749.81.

Bien que le rapport financier pour l'année précédente ne soit pas complètement terminé, on prévoit que l'exercice financier 1972 laissera un excédent qui, ajouté au surplus accumulé, permet au Conseil de Ville de ne pas augmenter la taxe foncière. Elle demeure toujours à \$1.10 du \$100. d'évaluation.

Au chapitre des dépenses, les principaux postes sont: service de la dette \$278,040.89; administration \$90,690.; et aqueduc \$47,234.

Au chapitre des revenus, notons que la taxe foncière procurera \$103,850. aux fonds municipaux, que l'aqueduc rapportera \$134,000., et que la taxe de vente retournera environ \$125,000. à la Ville.

Création de 36 emplois en 1973

Les Industries Provinciales Ltée

investiront \$1,334,000 (Cahier B-1)

Garant Inc. participe à la

68e Exposition Canadienne de

Quincaillerie à Toronto (Cahier A-5)

**L'affaire du melade
de Montmagny**

Le ministère des

Affaires sociales

verra à l'application

de la loi 46 (Cahier A-3)

Notre objectif...

(Cahier A-4)

Nouveaux membres de la corporation du Cégep de La Pocatière

par Jean-Pierre LEMIEUX

Par un arrêté en Conseil du 20 décembre 1972, cinq nouveaux délégués du secteur socio-économique ont été nommés pour un mandat de trois ans, membres de la corporation du Cégep de La Pocatière.

Il s'agit de MM. Gaston

Cloutier, dont le mandat a été renouvelé, André Rousseau de St-Jean Port-Joli, René Chamberland de St-Philippe, Jean Morneau de St-Pascal et le Dr Jean-Marie Côté de Ville L'Islet.

Mlle France Talbot de St-Pierre et Marcel Labrecque de Notre-Dame du Rosaire ont été

nommés pour représenter les étudiants.

Pour représenter les parents, Mmes Roger Ouellet et Ste-Hélène et Gabrielle Denault de Montmagny font partie de la corporation de même que MM. Raymond Boulet et Réal Paradis de Montmagny.

Les autres membres de la

corporation sont: MM. Antoine Fournier et l'abbé André Gaudmond, Pierre Coenen et Ulric Lévesque dont les mandats s'achèvent, Martin Poitras, Mme Paul Ouellet ainsi que du directeur général l'abbé Camille Castonguay et le directeur des services pédagogiques, M. Pierre Bilodeau.

Le travail reprendra

lentement chez

Moto-Ski

(J.P.L.) — La production des Motos-Ski 1974 commencera d'ici peu et la compagnie procédera graduellement au rappel de quelques employés.

Ainsi lundi matin, huit employés ont été rappelés. Interrogé lundi, M. Gaétan Tessier, directeur du personnel a cependant souligné qu'il n'y avait pas de calendrier précis de réembauche. M. Tessier a dit que cela se ferait au fur et à mesure des besoins de la production.

Rappelons qu'à la fin de novembre dernier, le ralenti saisonnier a provoqué la mise à pied temporaire de quelque 500 employés.

(J.P.L.) — C'est mardi le 16 janvier prochain que la Chambre de Commerce du district de L'Islet inaugurera ses "dîners d'hommes d'affaires".

Lors de ce premier dîner qui aura lieu à l'Hôtel Royal de Ville L'Islet à midi, les dirigeants de la Chambre expliqueront leur projet de dîner périodique. Ce

seront des rencontres d'industriels et d'hommes d'affaires voulant discuter des problèmes de la région.

Le conférencier invité sera M. Claude Duhamel, vice-président de la Chambre de Commerce de la province de Québec. La conférence portera sur "le rôle de l'homme d'affaires vis-à-vis la société".

CONFÉRENCIER

M. Duhamel s'est joint à la compagnie Bell Canada en juin 1946. Après avoir rempli plusieurs postes de direction au département commercial, il est nommé directeur commercial de la région de Montréal en 1961. En 1965 il devient vice-président région de l'est, puis en 1968 il

est vice-président administratif.

M. Duhamel est aussi directeur de Northam Telephone Ltd et Télébec Inc. Il est aussi directeur et membre du comité exécutif de l'Association Canadienne du Tourisme, membre du Bureau des gouverneurs de la Société Canadienne de la Croix-Rouge et du Club St-Denis.

Les premiers seigneurs de Ste-Anne de La Pocatière

(J.P.L.) — La Société historique de la Côte-du-Sud vient de lancer un autre cahier d'histoire, le septième, et il porte sur "Les premiers Seigneurs de Ste-Anne de-la-Pocatière".

Ce texte est l'oeuvre de Roland Martin, chercheur qui depuis

plusieurs années s'intéresse à l'histoire locale et régionale. Il a publié de nombreux articles dans différents journaux.

Dans la présentation du cahier, M. le Chanoine Charles Dumais écrit: "Roland Martin est né à Ste-Anne de la

Pocatière où il a fait ses études. Il est membre d'une famille qui habite la terre ancestrale depuis plus de deux cents ans. Le présent cahier est sa contribution à l'organisation des fêtes du Tricentenaire de Ste-Anne de-la-Pocatière.

Dans l'introduction, l'auteur précise son intention: "Que le rôle qu'elle a joué soit noble ou obscur, nous croyons que les festivités que nous vivons pour commémorer les origines de Ste-Anne de la Pocatière doivent souligner, d'une façon

non équivoque, l'existence des hommes et des femmes, de ceux et celles que l'histoire, trop soucieuse de chronologie, est portée à ranger dans les greniers de l'oubli. Et pourtant, les personnes ont constitué toujours, de tout temps et dans tous les

pays, la trame des faits et gestes auxquels trop souvent hélas! nous attachons très peu d'importance".

On peut se procurer ce Cahier d'Histoire No 7 en communiquant avec M. Ulric Lévesque du Cégep de La Pocatière.

L'affaire du malade de Montmagny

Le ministère des Affaires sociales verra à l'application de la loi 46

par Gilles OUELLET

Le ministre des Affaires sociales, M. Claude Castonguay a déclaré lundi au cours d'une conférence de presse que son ministère verra à l'application de la loi 46 qui porte sur la protection du malade mental.

M. Castonguay commentait ainsi l'incident survenu la semaine dernière alors que l'Hôtel-Dieu de Lévis et l'Hôpital St-Michel-Archange ne semblaient pas disposés à recevoir un malade mental de Montmagny jugé en état de crise par deux médecins.

Le ministre a jugé l'incident comme étant bien malheureux et il es-

père que l'application de la loi évitera des répétitions du genre.

L'article 2 de la loi 46 stipule que "tout établissement doit prendre les mesures requises, compte tenu de son organisation et de ses ressources, pour faire subir sans délai un examen

psychiatrique à toute personne chez qui se manifestent des troubles d'ordre mental susceptibles de mettre en danger la santé ou la sécurité de cette personne ou la santé ou la sécurité d'autrui. Si l'établissement n'est pas en mesure de faire subir un tel examen en raison de son organisation ou de ses ressources, il doit diriger cette personne vers

un centre hospitalier ou un centre local de services communautaires".

Voilà que mercredi dernier, le 3 janvier, vers 14 heures 30, les policiers de Montmagny étaient appelés par les voisins d'un homme qui a déjà connu des troubles psychiatriques. Le malade est amené au poste de police. Comme le seul psychiatre de Montmagny est absent, le Dr Gilbert Normand, omnipraticien, donne un diagnostic "d'état de délire", un confrère de M. Normand corrobore et juge qu'il est urgent de traiter le malade en cure fermée.

De multiples appels téléphoniques sont logés à l'Hôpital St-Michel-Ar-

change et à l'Hôtel-Dieu de Lévis afin de préparer l'admission du patient. Les responsables des services de psychiatrie des deux institutions se renvoient mutuellement la balle l'un affirmant que le cas relève de l'autre.

Me Louis Paquin, de l'assistance judiciaire de Montmagny est informé de l'affaire; il contacte le juge Yvon Mercier, de la Cour provinciale, et lui demande de se tenir prêt à intervenir pour éventuellement émettre une ordonnance. Le procureur de la Cité, Me Michel Dugal joint ses efforts à ceux de Me Paquin, et les pressions se multiplient à l'Hôtel-Dieu de Lévis et à l'Hô-

pital St-Michel-Archange.

Entre 20 heures et 22 heures, des membres du cabinet de M. Castonguay ont été contactés et informés sur ce qui se passait.

Pour sa part, le surintendant régional des soins psychiatriques, le Dr Louis-Philippe Roy affirme qu'en vertu de la loi 46, l'Hôtel-Dieu de Lévis est obligé d'accueillir le malade. Cette prise de position ne change rien.

C'est alors que le sergent Roger Morin, de la Sureté municipale de Montmagny, agit comme requérant et le juge Yvon Mercier ordonne au malade de se "soumettre sans délai à une cure fermée au centre hospitalier de

Lévis". Le juge ordonne en même temps au centre hospitalier de recevoir le patient.

Peu après minuit, Me Dugal et Me Paquin, et deux membres de la Sureté municipale de Montmagny dont le chef, M. Laurent Couillard, conduisent le malade à Lévis ayant en main l'ordonnance du juge Mercier.

Vers 1 heure 30 du matin, le malade est finalement admis à l'Hôtel-Dieu de Lévis pour en sortir vendredi le 5 janvier.

Il aura fallu dix heures de démarches et de multiples pressions pour faire admettre ce malade à l'Hôpital.

Budget lundi!

(G.O.) — Le maire de la Cité de Montmagny, le Dr Cajetan Gauthier a indiqué lundi soir que la Ville présenterait vraisemblablement son budget pour la prochaine année lors d'une réunion spéciale lundi soir le 15 janvier à l'heure habituelle soit à 21 heures.

De nouvelles dispositions gouvernementales ont retardé de quelques jours la préparation du budget qui devait être déposé le 8 janvier.

Quoi qu'il en soit, le fait de présenter le budget municipal à cette date constitue un précédent à Montmagny où le budget fut presque toujours déposé durant les premiers mois.

Montmagny interjète appel à la Commission Municipale du Québec

(G.O.) — La Cité de Montmagny a décidé de contester le montant de la compensation imposée par la municipalité de Cap St-Ignace qui a expédié un compte de taxe de \$1,793.26 pour 1971 pour l'usine de filtration située dans cette localité, et Montmagny interjettera appel à la Commission Municipale du Québec pour lui demander de fixer le montant de la compensation.

On sait que la nouvelle loi sur l'évaluation foncière exempte certains immeubles de toutes taxes foncières mais les assujettit à une compensation pour les services dont ils bénéficient directement.

La Cité de Montmagny possède une usine de filtra-

tion à Cap St-Ignace, assujettie à cette compensation. Or, pour l'année 1972, la loi ne prévoit qu'une compensation pour services, et le seul service dont bénéficie la Cité de Montmagny est l'entretien des chemins en partie

subventionné par le ministère de la Voirie du Québec.

La Cité qui trouve exagéré le montant compensatoire de 1971 note que Cap St-Ignace a fait parvenir à Montmagny un compte de \$1,516.80 en date du 14 décembre 1972.

8e rue éclairée

(G.O.) — Le Conseil de Ville de Montmagny a résolu à l'unanimité lundi soir d'approuver le plan préparé par l'Hydro-Québec montrant le nouvel éclairage de la 8e rue. Le Dr Cajetan Gauthier a été autorisé à signer tous actes et documents pour donner effet à cette résolution.

Montmagny emprunte \$400,000

(G.O.) — Les autorités municipales de Montmagny ont résolu lundi soir d'emprunter à la Banque Provinciale du Canada et/ou de toutes autres institutions bancaires, une somme ne dépassant pas \$400,000, pour fins administratives en attendant la perception des taxes pour l'année 1973.

On considérera cet emprunt comme une marge de crédit et à ce même produit, on remboursera tout emprunt temporaire qui peut être maintenant dû à une banque.

Cette décision d'effectuer un emprunt est prise parce que la Cité de Montmagny n'a pas encore procédé à la préparation de ses comptes de taxes, et qu'en attendant elle doit s'administrer et rencontrer les obligations financières auxquelles elle s'est engagée.

Guérard & Dugal

AVOCATS

125, rue St-Thomas, MONTMAGNY
248-2049

LAFONTAINE

COMMENCANT
LE 19 JANVIER

La SEXUALITE Dans
Le Bonheur Conjugal

2ième
FILM

ZETA UN EN COULEUR
ANNA GAEL
DAWN ADDAMS



Notre objectif...

Tel qu'annoncé le 30 novembre dernier, LE PEUPLE et LE COURRIER forment maintenant un tout et vous offrent dans la même expédition un seul journal.

Pour mettre en place tous les mécanismes de la fusion et les faire fonctionner de façon parfaite, il nous aurait fallu bien sûr, garder un silence plus long que ces deux semaines d'arrêt de publication; mais nous avons décidé de brûler les étapes afin de rétablir au plus tôt cette communication presque centenaire entre les hebdomas de la Côte-du-Sud et la population.

Nous vous ferons grâce de la litanie des problèmes techniques et humains que pose la fusion de deux entreprises mais qu'il nous faut résoudre le plus rapidement possible; c'est là notre responsabilité et nous entendons l'assumer entièrement sans que nos lecteurs et annonceurs n'en souffrent préjudice.

Notre objectif, ambitieux il est vrai mais réalisable avec votre collaboration, c'est de faire en sorte que PEUPLE-COURRIER de la Côte-du-Sud devienne l'un des hebdomas les plus complets de la presse régionale.

Nous avons conscience que nous ne pourrions y arriver d'un seul coup, mais bien progressivement, en ne ménageant aucun effort pour qu'à chaque semaine, l'on marque des progrès.

C'est ainsi qu'après les hésitations inévitables des premières semaines de publication et des essais de formules nouvelles, se précisera de façon claire et évidente la façon dont nous entendons relever ce défi de fournir à la population de la Côte-du-Sud une information complète, objective et de qualité.

Jean-Paul Cloutier

Le Collège de Ste-Anne n'est toujours pas à vendre

par J. P. LEMIEUX

Le Collège de Ste-Anne de la Pocatière n'est toujours pas à vendre. En effet le recteur du Collège, l'abbé J. Albert Anctil, nous a révélé lors d'une conversation téléphonique au début de la semaine, que le Collège refusait la dernière offre faite, au cours de l'été, par le ministère de l'éducation. Il s'agit de la deuxième offre que le Collège refuse.

Les termes de la proposition n'ont pas été dévoilés, cependant nous avons appris que le ministère proposait l'achat au montant de la dette et offrait au Collège le loyer pour la somme de \$1 par année, sans limite de temps. Ce sont là, les principaux points de la proposition qui en contenait d'autres notamment au sujet de l'entretien et l'aménagement intérieur.

Le recteur a confirmé ces informations et a laissé entendre que les négociations ont été rompues lors des discussions sur le chapitre "entretien et réparation".

Cette décision du Collège devrait confirmer l'intention du Cégep de construire de nouveaux locaux pour 1974 (nous avons appris de source non-officielle que les devis pédagogiques étaient terminés).

Interrogé sur l'avenir du Collège après le départ du Cégep, M. Anctil a répondu laconiquement: « On va s'en occuper! »

Appréciation

MM. le Maire et les Echevins,
Cité de Montmagny,
Rue Ste-Julie,
MONTMAGNY, Qué.
Messieurs,

La présente est pour vous exprimer notre appréciation pour l'efficacité avec laquelle le corps policier et les pompiers de la Cité de Montmagny ont combattu l'incendie, qui s'est déclaré dans notre usine, dans la nuit du 22 au 23 décembre 1972.

Grâce à la vigilance de la patrouille de nuit des policiers, l'alerte a été déclenchée à l'instant même où le feu s'est déclaré. Les pompiers ont réussi rapidement à maîtriser l'incendie et, fait surtout à signaler, n'ont causé aucun dommage par l'eau à la machinerie et à la bâtisse.

Le feu s'est déclaré au 3e étage de l'usine, dans le département de la peinture où il se trouve beaucoup de matériel inflammable, et les pompiers ont su utiliser l'équipement approprié pour éteindre ce genre d'incendie et empêcher ainsi la destruction de l'usine.

Nous tenons à remercier et à féliciter les policiers et les pompiers pour leur bon travail.

Vos tout dévoués,
A. BELANGER, Limitée
Eugène Weemaes
Vice-Président,
Production

Q.: Pourquoi un examen pour l'obtention d'un permis de conduire?

R.: Pour établir l'aptitude d'une personne à conduire un véhicule automobile.

Q.: Comment peut-on établir cette aptitude?

R.: En passant un examen devant un examinateur du Bureau des véhicules automobiles qui vérifie les connaissances théoriques et pratiques, l'adresse et l'aptitude physique et intellectuelle nécessaires à toute personne pour conduire un véhicule comme chauffeur ou conducteur.

Q.: Comment juge-t-on les connaissances théoriques et pratiques d'un nouveau conducteur?

R.: Ces connaissances sont jugées au moyen: a) de réponses données verbalement et par écrit à une série de questions sur les règles de la circulation et sur la signalisation prévues par le Code de la route ou édictées en vertu d'une autre loi; b) des performances de l'intéressé lors de l'épreuve pratique alors qu'il conduit en présence d'un examinateur.

Q.: Qui doit subir l'examen de conduite?

R.: Toute personne qui demande un permis de conduire pour la première fois, et toute personne qui n'a pas renouvelé son permis au cours des trois années qui ont immédiatement précédé sa demande.

Q.: Peut-on obliger d'autres personnes à passer un examen de conduite?

R.: Oui. Le directeur du Bureau des véhicules automobiles peut rappeler, pour passer un

Exclusif aux hebdomas



Québec vous informe

(Ministère des Transports)

CODE DE LA ROUTE: RÈGLEMENT N° 4 SUR LES PERMIS DE CONDUIRE

examen, tout détenteur d'un permis de conduire: a) qui conduisait un véhicule automobile impliqué dans un accident; b) à qui il a été interdit de conduire un véhicule automobile ou dont le permis de conduire a été suspendu; c) qui est âgé de 70 ans ou plus; d) dont le comportement sur les chemins publics ou l'état de santé donne lieu de croire que son aptitude à conduire un véhicule doit être vérifiée; e) qui veut faire modifier les exigences de son permis de conduire; f) qui n'a pas passé d'examen depuis trois ans.

Q.: Que doit faire une personne qui demande un permis de conduire pour la première fois?

R.: Cette personne doit obtenir un permis d'apprenti-conducteur, au coût de \$1, puis elle doit remettre une copie authentique de son acte de naissance ou de tout autre document faisant preuve de son identité, du lieu et de la date de sa naissance. Ensuite, elle doit passer un examen de conduite au coût de \$5.

Q.: Que doit faire une personne qui n'a pas renouvelé son permis de conduire au cours des

trois dernières années?

R.: Dans un tel cas, cette personne paiera \$5 et passera l'examen de conduite. Ce montant inclut les frais du permis de conduire provisoire requis pour passer devant un examinateur.

Q.: En cas d'échec, une personne peut-elle être admise à subir un nouvel examen?

R.: Oui, mais cette personne doit attendre au moins huit jours après la date de son échec avant de se représenter à un nouvel examen de conduite. Toute reprise de l'examen de conduite dans les 60 jours suivant l'examen échoué coûte \$3 sur présentation du reçu délivré par le bureau lors du premier examen.

Q.: Quel est le prix d'un permis de conduire?

R.: Pour tout permis de conduire, sauf le permis de chauffeur de taxi et le permis de conduire une motoneige: \$3 par année. Le coût d'un permis de chauffeur de taxi est de \$15 par année tandis que le permis de conduire une motoneige est de \$2.50.

Q.: Si une personne perd ou égare son permis de conduire, doit-elle subir un nouvel examen?

R.: Non. Pour la somme

de \$1, cette personne peut se procurer un duplicata de son permis de conduire. Cependant, tout duplicata ne peut être délivré que si l'on prouve au Bureau des véhicules automobiles que l'original a été perdu, mutilé ou détruit. A noter que nul ne peut

détenir plus d'un permis de conduire valide; toute personne qui détient un duplicata de permis de conduire valide doit le retourner au directeur du Bureau aussitôt qu'elle reprend possession de l'original de son permis.

Q.: Quand expire un permis de conduire?

R.: Le permis de conducteur ou de chauffeur, y compris le permis de chauffeur de taxi, expire le jour anniversaire de la naissance du détenteur: a) au cours de l'année paire suivant sa délivrance ou son renouvellement pour toute personne née une année paire; b) au cours de l'année impaire suivant sa délivrance ou son renouvellement, pour toute personne née une année impaire.

Q.: Qui a-t-il d'inscrire sur le permis de conduire?

R.: Tout permis de conduire délivré par le Bureau des véhicules automobiles doit contenir les mentions suivantes: a) le numéro du permis; b) la date d'entrée en vigueur et d'expiration; c) le nom de famille du détenteur, son prénom usuel, son adresse; d) des éléments d'identification comme la couleur des yeux, la taille, le sexe; e) un espace prévu pour la signature du détenteur.

D.G.C.G.

Garant Inc. participe à la 68^{ième} Exposition

Canadienne de Quincaillerie, à Toronto

par Claude MARCHAND

La compagnie Garant Inc. de St-François, qui manufacture quelque 800 articles différents allant des outils de jardin à toutes les sortes de pelle à neige, participera à la 68^{ième} Exposition Canadienne de Quincaillerie. Cette exposition se tient chaque année, au mois de février comme le veut une certaine tradition, à l'intérieur du Colisée situé dans le Parc

dél'Exposition de Toronto; en 1973, elle se déroulera les 12, 13 et 14 février.

Quelque 900 exposants y monteront autant de kiosques pour offrir à la vue des visiteurs un échantillonnage très varié de multiples produits devant répondre à des besoins d'ordre domestique, commercial ou industriel.

L'Exposition Cana-

dienne de Quincaillerie de Toronto n'est pas ouverte au public en général; elle est plutôt le rendez-vous de l'année des industriels, commerçants (en gros ou en détail), importateurs, vendeurs et tous les représentants de magasins à rayons et autres. Le but de cette exposition est d'ailleurs de présenter les nouveaux produits sur le marché à des gens in-

téressés, et de mettre les exposants en rapport direct avec leurs principaux clients, acquis et éventuels.

La compagnie Garant Inc., par l'intermédiaire de l'assistant des ventes, M. Yvon Garant, se rendra donc à Toronto participer à la 68^{ième} Exposition Canadienne de Quincaillerie; à l'intérieur d'un kiosque de trente pieds, on exposera un certain nombre d'articles manufacturés à St-François par Garant Inc. et on en profitera pour rencontrer sur place les quelque 5,000 clients réguliers de la compagnie.

Garant Inc. figure à l'Exposition Canadienne de Quincaillerie de Toronto depuis plus de 10 ans. Elle participe également à huit autres expositions du genre au Canada.

Vol de \$800

à Armagh

(C.M.) — Un vol avec effraction fut perpétré dans la nuit du 3 au 4 janvier dernier au chalet de l'O.T.J. d'Armagh, occasionnant pour cet organisme de loisirs une perte de quelque \$800.

Le ou les individus qui ont participé à ce pillage ont pénétré dans le local après avoir fracassé deux carreaux de fenêtre; ils auraient alors lourdement endommagé une machine à boules qui se trouvait à l'intérieur et seraient repartis emportant avec eux une quantité très appréciable de paquets de cigarettes.

La Sureté du Québec, division de Montmagny, fut appelée à se rendre sur les lieux dès le 4 janvier au matin; elle dépêcha à cet effet, l'agent Gaétan Rouillard qui était sur place dans l'après-midi du même jour pour y constater les faits, et entreprendre une enquête en rapport avec cette affaire. La police détient actuellement trois ou quatre jeunes hommes de la région qu'elle suspecte fortement d'être les auteurs de ce méfait.

FORMULE 115
7-70-2M

(Que le président d'élection doit dresser d'après le rapport d'élection de chaque candidat. Lorsque ce sommaire sera signé par le président d'élection et par l'agent officiel du candidat intéressé, le sommaire sera publié dans un journal, tel que le prescrit l'article 63(6) de la Loi.)

LOI ÉLECTORALE DU CANADA

Circonscription d. KAMOURASKA

SOMMAIRE DU RAPPORT DES DÉPENSES D'ÉLECTION

Est énoncé ci-dessous, selon les prescriptions de l'article 63(6) de la Loi électorale du Canada, un sommaire, signé par l'agent officiel, du rapport des dépenses d'élection fait à mon par lui au nom de **LIONEL DESSUREAUX**, l'un des candidats à la dernière élection d'un député à la Chambre des communes du Canada tenue dans la circonscription susmentionnée, rapport qui est déposé à mon bureau et qui peut, moyennant paiement d'un droit de vingt cents, y être inspecté, et des extraits peuvent en être pris, en tout temps raisonnable, dans les six mois qui suivent le 28 jour d. 4 DECEMBRE 1972, jour auquel ledit relevé m'a été fourni.

Fait à L'ISLET, ce 28 jour d. décembre 1972

Sommaire du rapport des dépenses d'élection de **LIONEL DESSUREAUX**
(insérer le nom du candidat)

RECETTES	SOMMES	Nombre de personnes de qui reçues
Recettes, contributions, etc.	\$ 17528.19	
Contributions promises et non versées, etc.	NIL	
Total	\$ 17528.19	
PAIEMENTS	SOMMES	Nombre de personnes payées
Dépenses personnelles du candidat	\$ NIL	
Frais de port	75.86	
Télégrammes	2.13	
Menues dépenses	786.00	
Location de locaux	11189.97	
Services	1129.38	
Frais de voyage et louage de voitures	59.95	
Articles fournis	4284.90	
Publicité		
Total	\$ 17528.19	
CRÉANCES NON CONTESTÉES ET RETARDÉES		
NIL		
CRÉANCES CONTESTÉES		
NIL		

Fait à L'ISLET, ce 28 jour d. DECEMBRE 1972

Tél.: 248-2115
Bijouterie R. Coulombe Enr.
Réparations à prix modique
17 est, rue St-Jean Baptiste Montmagny, Qué.

2 modèles de voitures qu'il vous faut examiner de près

La Cutlass. A la voir, il est difficile de croire que c'est notre modèle le moins cher.

Voici un modèle destiné à ceux qui recherchent le luxe d'une limousine dans une voiture moyenne, maniable mais également de grand confort. De style hardtop à montants centraux entièrement nouveau, le coupé et le sedan font de la Cutlass Supreme une petite limousine, et cela à tous points de vue sauf celui du prix.



La Cutlass a un nouveau pare-chocs avant monté sur amortisseurs hydrauliques et une calandre articulée de type Custom. Le pare-chocs arrière est également renforcé. Les feux arrière sont d'un dessin original.



L'Omega n'est pas une voiture compacte ordinaire. Elle est construite pour assurer tout ce qui fait l'excellence des Oldsmobile. Elle est offerte en trois modèles: le coupé à arrière ouvrant, le coupé et le sedan. On y retrouve l'élégance propre aux Oldsmobile. Levez la vaste porte arrière du coupé à arrière ouvrant: vous disposez d'un volume de compartiment de charge de 27.3 pieds cubes.

Venez les examiner chez



Le garage CARON & MORIN INC.
Ville de St-Pamphile
CLAUDE BLANCHET représentant.
L'Islet-sur-Mer 247-3911 356-3040



LE PREMIER BEBE à voir le jour sur la Côte-du-Sud en l'an 1973 s'appelle Steve. Enfant de M. et Mme Denis Bourgault, de Cap St-Ignace, le gentil poupon de 7 livres et 13 onces est né à l'Hôtel-Dieu de Montmagny le 1er janvier évidemment à 3 35 hres, par les bons soins du Dr Gilbert Normand. Steve est venu rejoindre sa petite soeur aînée de 3 ans, Nathalie, avec qui il forme désormais la famille de M. et Mme Bourgault. (C.M. - PEUPLE/COURRIER)

Annonceur de CKBM remercié de ses services

(G.O.) - M. Gaston Marois qui était depuis bientôt deux ans à l'emploi de la station radiophonique CKBM à Montmagny a été remercié de ses services mardi.

"Nous vous avisons, par la présente, que vos services n'étant plus requis, votre emploi à CKBM se terminera le 23 janvier 1973", écrit M. Ovide Poitras, directeur des programmes, dans la lettre de M. Marois.

Appelé à expliquer cette décision et à donner les raisons de ce remerciement, M. André Mercier, président de CKBM a déclaré que cela survenait "dans le cadre de changements dans la

programmation et dans le personnel". M. Mercier a ajouté que d'autres changements sont à prévoir au cours des prochaines semaines.

Par ailleurs, M. Mercier a précisé que le remerciement de M. Marois n'a rien à voir avec l'article paru dimanche dans l'hebdomadaire Québec-Presse, intitulé "Censure et Crève-faim" et portant sur la station CKBM; M. Mercier insiste pour dire que le remerciement survenu mardi n'est pas une mesure de représaille. Concernant cet article de Québec-Presse, M. Mercier a promis de faire connaître sa position au cours des prochains jours.

LABRECQUE & FILS ENR.

ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE ET CHAUFFAGE

Distributeur des Fournaises Flamidor et Power Matic
VENTE - INSTALLATION ET REPARATION.
Peinture Nationale - Outils électriques et manuels

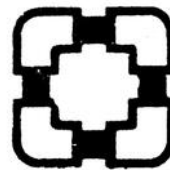
FACILITE DE PAIEMENT. JUSQU'A 10 ANS POUR PAYER.

358,

Blvd

Taché Est,

Montmagny



248-1261
248-2430
248-1745
248-1948
259-7980

Vente

DE JANVIER

MEMBRE

AU MAGASIN

LAVAL AUCLAIR

248-1220

67, St-Jean-Baptiste Est, Montmagny

PRIX COUTANT - PRIX COUTANT - PRIX COUTANT - PRIX

AUSSI, UN:
Lot de manteaux

REDUITS A:

\$5.00 CHAQUE

AINSI QUE:

**Robes-gilets-
impermeables**

REDUITS A:

\$1.00 CHAQUE

**Toute la marchandise d'octobre est réduite
au PRIX COUTANT!**

tels que: manteaux-cagoules-robcs longues et courtes-gilets

Egalement, un lot de GILETS à : \$3.95 CHAQUE

Profitez-en pour venir admirer nos nouveautés de printemps

Grande Vente d'écoulement

Il faut liquider pour faire place
à la marchandise du printemps



Toute la marchandise
en magasin est
réduite d'au moins **20%**

**LOT DE SOULIERS
POUR HOMME**

\$2.99

**CHEMISES DE TOILLETES
POUR HOMME**

Gr 14 à 17 couleurs assorties

\$2.99

Car-coat pour homme

toutes couleurs,
toutes grandeurs.

20%

**PANTALONS SPORT
POUR HOMME**

Velours et coton broché
Gr 28 à 36. Couleurs assorties.

\$2.99

**GILETS DE SKI
POUR HOMME**

Plusieurs couleurs aux choix
Gr S. Méd. L. XL

50 %

GILETS POUR DAMES

Couleurs et modèles assorties

20 % à 50 %

COMPLETS POUR HOMME

Uni - à motif - à carreaux dans
plusieurs couleurs Gr. 36 à 46

20 % à 50%

**Manteaux d'hiver
pour dames et junior**

(5 à 15 ans)

8 à 14
et 10 à 14X1

20%

Blouses pour dames

Couleurs assorties Gr. S-M-L.

20%

**Pantalons sport et toilettes
pour dame**

Couleurs assorties Gr: 7 ans
à 15 ans

20%

J. B. COUILLARD ENR.

MARCELLIN NORMAND PROP. 248-1731

231, ave de la Gare Montmagny

Croc-l'oeil

Au début d'une nouvelle Année, dans le premier numéro du journal, le moment est bien choisi pour mettre sur pied une nouvelle chronique «Croc-l'œil», car c'est son nom, regroupera toutes les chroniques qui se retrouvaient autrefois dans les deux journaux hebdomadaires de la Côte-du-Sud. Toutes les activités sociales, les assemblées, les soirées récréatives, les événements populaires de la région auront une place dans cette chronique mise à leur disposition. Parmi ces courtes nouvelles on pourra lire de brefs commentaires des journalistes qui tiennent, la chose est connue, à mettre leur grain de sel dans le noble but il va de soi de contribuer au mieux être de la population. Toutes les suggestions relativement à cette chronique seront appréciées.

Comme nous publions le premier numéro de l'année, les membres de la rédaction du PEUPLE-COURRIER de la Côte-du-Sud, MM. Jean-Pierre Lemieux, Claude Marchand et Gilles Ouellet désirent offrir leurs vœux d'une Bonne, Heureuse et Prospère Année à toute la population que le nouveau journal aura le plaisir de servir.

Le bal de coton des Filles d'Isabelle de Montmagny aura lieu samedi soir le 3 février prochain à Place Le Germain, situé sur le Chemin des Poiriers, à Montmagny. L'orchestre Laprise fera les frais de la musique. Un buffet froid sera servi. Les cartes seront en vente chez les Filles d'Isabelle et dans les endroits où il y aura des affiches à cet effet. Tout le monde est invité à assister à ce bal qui est cette année sous la présidence d'honneur du

maire de Montmagny et de Mme Cajetan Gauthier.

La veillée pour la duchesse Lise Gagné des Loisirs du Boulevard de Montmagny Inc. aura lieu samedi le 13 janvier à 20 heures 30 au sous-sol de l'Eglise St-Mathieu. L'Orchestre Laprise fera les frais de la musique. Bienvenue à tous!

Après un court arrêt durant le temps des fêtes, les activités du Centre Culturel de la Rive Sud et de la Galerie ARTEMISE ont repris. La prochaine exposition à la Galerie ARTEMISE aura lieu du 13 janvier au 2 février prochain. L'exposant sera Jocelyne Benoît-Darveau. Mme Darveau a fait son cours en entier à l'école des Beaux-Arts à Montréal. Elle peint depuis plus de dix ans et la majorité de ses œuvres sont des abstractions lyriques. Plus de 20 toiles seront exposées à la Galerie d'Art.

Tous les membres du club de l'Age d'Or de St-Mathieu sont cordialement invités à une amusante soirée qui aura lieu dimanche le 14 janvier, à 20 heures, au sous-sol de l'Eglise St-Mathieu. Bienvenue!

Le service des Loisirs de St-Pascal est heureux de vous inviter à un Grand bain de minuit qui aura lieu à la Piscine «Amitié» de St-Pascal dans la nuit (vendredi à samedi) le 12 janvier 1973, ainsi qu'à une démonstration de plongée sous-marine et à un ballet aquatique qui auront lieu dimanche le 14 janvier à 14 heures.

Les Chevaliers de Colomb de St-Roch-des-Aulnaies organisent un «sleighride» le 12 janvier. Le départ est fixé à 8 hrs devant l'hôtel Oasis de St-Roch. La randonnée sera suivie d'une soirée dansante avec l'orchestre les Antécédants.

A St-Jean-Port-Joli, samedi le 20 janvier à 2 hrs aura lieu un tournoi Pee-wee de 12 équipes. L'inscription est de \$10 par équipe et devra parvenir au plus tard le 17 janvier à Jean-Pierre Pelletier, c.p. 338 ou à Mme Jacques Caron, c.p. 1101 k. 2 à St-Jean-Port-Joli. On peut téléphoner à 598-3340 et 598-6680.

Les diners d'hommes d'affaires organisés par la Chambre de Commerce du district de L'Islet débuteront le 16 janvier prochain. Le premier confé-

rencier est M. Claude Duhamel, vice-président de la Chambre provinciale.

Presque tous les problèmes sur l'enfance inadaptée nous sont inconnus parce qu'ils nous touchent moins que les gens concernés directement. Si l'on veut se renseigner et en connaître plus sur le sujet, il se donnera des cours à La Pocatière le 17 janvier à 7 hrs 30. Les cours traiteront de sujets très intéressants tels que: déficience mentale, les déficients et leur monde, con-

naissance et développement, enseignement et apprentissage, récréation et loisirs, soins à domicile, principes d'éducation publique. Tous les gens de La Pocatière, Ste-Louise, St-Roch, St-Onésime, St-Gabriel, St-Pacôme et Rivière Ouelle intéressés et qui veulent connaître et aider l'enfance inadaptée sont priés de communiquer d'ici le 15 janvier à La Pocatière aux Nos de téléphones suivants: 856-1884, 856-3348, 856-2549.



Lemieux & Proulx Inc.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
GROS & DETAIL Tél.: 248-3400

"ENTREPOSAGE DE FOURRURES
VOUTES ULTRA-MODERNES
GRAND CHOIX DE CADEAUX
Tél.: 248-3402

quincaillerie-
feronnerie
plomberie
peinture
tapisserie
vaisselle
vitrerie
cadeaux

47 ST-JEAN-BAPTISTE EST, MONTMAGNY.

Gagnant chez Prima Auto Inc.



"Nous avons le plaisir d'annoncer que Monsieur Georges Topping demeurant au 795, 30e rue, Ville Saint-Pascal est l'heureux gagnant du tirage de la TV Couleur que Prima Automobiles Inc. offrait avec l'achat d'une automobile neuve ou usagée. Le choix du gagnant a été fait le 29 décembre 1972 par le Maire de Ville Saint-Pascal, Monsieur Adélar D'Anjou. Sur la photo, dans l'ordre habituel, Monsieur Benoît Paradis de Paradis TV Inc., Monsieur Georges Topping, Monsieur Gilles Robitaille, Président de Prima Automobiles Inc. et Monsieur Adélar D'Anjou, Maire de Ville Saint-Pascal".

Pour un Ameublement de bureau de 1ère qualité, voyez

J.B. BUTEAU JR.

184, RUE COUILLARD, 248-1297
MONTMAGNY

La vous trouverez

Vente-service-location

MEUBLES ET ACCESSOIRES
MACHINES A ADDITIONNER
CALCULATRICES
CAISSES ENREGISTREUSES
COFFRE-FORTS
MACHINES A POLYCOPIER
ET A PHOTOGRAPHIER
CLAVIGRAPHES
HORLOGES, ENREGISTREUSES



SUPER-LOTO		LE PREMIER NUMÉRO COMPLET 5 3 8 6 7 1 GAGNE \$200,000.					Le troisième numéro complet 4 1 5 6 6 2 gagne \$50,000.				
8 BILLETS SE TERMINANT PAR 3 8 6 7 1 GAGNENT \$10,000.		8 billets se terminant par 3 8 6 7 1 GAGNENT \$10,000.					8 billets se terminant par 1 5 6 6 2 gagnent \$1,000.				
81 BILLETS SE TERMINANT PAR 8 6 7 1 GAGNENT \$2,000.		81 billets se terminant par 8 6 7 1 GAGNENT \$2,000.					81 billets se terminant par 5 6 6 2 gagnent \$300.				
810 BILLETS SE TERMINANT PAR 6 7 1 GAGNENT \$500.		810 billets se terminant par 6 7 1 GAGNENT \$500.					810 billets se terminant par 6 6 2 gagnent \$100.				
TIRAGE DU 31 DÉCEMBRE		Le deuxième numéro complet 3 2 7 3 9 1 gagne \$100,000.					Le quatrième numéro complet 7 7 9 4 6 0 gagne \$25,000.				
899,979 BILLETS VENDUS		8 billets se terminant par 2 7 3 9 1 gagnent \$1,000.					8 billets se terminant par 7 7 9 4 6 0 gagnent \$1,000.				
3,600 GAGNANTS		81 billets se terminant par 7 3 9 1 gagnent \$300.					81 billets se terminant par 9 4 6 0 gagnent \$300.				
\$1,361,900. EN PRIX		810 billets se terminant par 3 9 1 gagnent \$100.					810 billets se terminant par 4 6 0 gagnent \$100.				

interloto		TIRAGE DU 5 JANVIER					1,262,882 BILLETS VENDUS				
		3,818 GAGNANTS					\$1,020,200. EN PRIX				
LE PREMIER NUMÉRO COMPLET 8 0 3 1 2 9 5 GAGNE \$125,000.		Le deuxième numéro complet 8 7 5 4 5 7 3 gagne \$50,000.					Le troisième numéro complet 8 2 9 7 2 1 4 gagne \$25,000.				
13 BILLETS SE TERMINANT PAR 3 1 2 9 5 GAGNENT \$5,000.		13 billets se terminant par 5 4 5 7 3 gagnent \$1,000.					12 billets se terminant par 9 7 2 1 4 gagnent \$1,000.				
113 BILLETS SE TERMINANT PAR 1 2 9 5 GAGNENT \$1,000.		112 billets se terminant par 4 5 7 3 gagnent \$200.					129 billets se terminant par 7 2 1 4 gagnent \$200.				
1139 BILLETS SE TERMINANT PAR 2 9 5 GAGNENT \$300.		1155 billets se terminant par 5 7 3 gagnent \$100.					1139 billets se terminant par 2 1 4 gagnent \$100.				

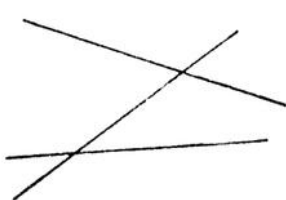


ST-EUGENE. — A l'occasion de Noël et pour venir en aide aux étudiants de St-Eugène qui fréquentent les Cegeps et universités, les administrateurs de la Caisse Populaire ont attribué quatre bourses de \$100. Sur notre photo, nous reconnaissons Benoît Morin, Sciences administratives à Laval, Luce Morin techniques infirmières Cegep Lévis-Lauzon, M. Hector Tondreau, gérant de la Caisse Pop, Sylvie Caron techniques infirmières Cegep Ste-Foy et Jacques Caron, Sciences appliquées, Université de Sherbrooke. Des prix de consolation ont été remis à Yves Couillard et à Marie-Lyne Gagné. (J.P.L. — PEUPLE/COURRIER)

Remerciements de sympathies

Les membres de la famille de M. Noël Couillard remercient très sincèrement toutes les personnes qui leur ont manifesté des marques de condoléances soit par offrandes de messes, tributs floraux, cartes ou messages de sympathies, visite au salon ou assistance aux funérailles lors du décès de M. Noël Couillard survenu le 15 novembre 1972.

M. et Mme Clément Isabelle remercient très sincèrement toutes les personnes qui leur ont manifesté des marques de condoléances soit par offrandes de messes, tributs floraux, cartes ou messages de sympathies, visite au salon ou assistance aux funérailles lors du décès de Christiane Isabelle âgé de 2 ans et 14 jours, de Montmagny.



Station de Gas indépendant
Service Fafard
ROGER FAFARD, prop.
Pionnier des GAZ A BAS PRIX
Route Trans-Canada Ouest
Service de 24 heures
MONTMAGNY



John Deere



9 MOIS SANS INTERETS ET PAIEMENTS

A. A. Coulombe
R. R. no 1 Montmagny 248-1358

pour tout achat d'auto-neige qui aura lieu entre le 3 janvier 73 et le 28 fév. 73. EN PLUS avec l'achat d'une auto-neige vous recevrez gratuitement un habit d'auto-neige d'une valeur de \$96.00. Frais de financement reporté au 1 sept. 73; 1er paiement dû le 1 oct. 73.

DEVELOPPEMENT

DE

FILMS

12 POSES COULEUR



\$ **2.77**

pour seulement

DEVELOPPEMENT ET IMPRESSION DES PHOTOS 3 1/2" x 3 1/2"

QUALITE et SERVICE RAPIDE

SERVICE POSTAL

Commandes postales acceptées.

Ajoutez 15c pour frais d'envoi et 8% de taxe provinciale.

STUDIO GOSSELIN

Limitée

65, St-Jean-Baptiste, est
Montmagny Tél. 248-5823

Régime des rentes...

(suite p. 15)

traite affecte le droit à l'assurance-chômage. Aussi est-il important de bien réfléchir avant d'opter pour telle ou telle solution.

De toute façon, une rente ne peut être servie que si le bénéficiaire en fait expressément la demande, sur l'un des formulaires disponibles aux bureaux de la Régie des rentes ou dans les Caisses populaires du Québec.

Le montant maximum de la rente de retraite sera de \$92.35 par mois en 1973.

La rente de veuve

La rente de veuve est versée immédiatement à la veuve d'un cotisant si elle est âgée de 35 ans au moins lors du décès de son mari, ou si, étant âgée de moins de 35 ans, elle a un enfant à charge ou est déclarée invalide à la date du décès. Au cas où ces conditions ne sont pas remplies, la rente ne sera versée à la veuve qu'à l'âge de 65 ans ou si elle devient invalide avant cet âge. Une femme ayant vécu maritalement avec un travailleur décédé peut, dans certains cas, être assimilée à une veuve.

La rente de veuve se compose d'une somme fixe, qui sera de \$80 par mois en 1973 (au lieu de \$27.60 en 1972) et d'un montant relié aux gains cotisables du défunt. Ainsi une veuve recevra, en 1973, une rente mensuelle de \$110.21 si son mari a eu un salaire moyen de \$3 600 par an.

La rente d'invalide

La rente d'invalide est accordée aux travailleurs frappés d'invalidité avant l'âge de 65 ans, et qui ont cotisé pendant au moins 5 ans. On entend par invalidité une incapacité totale et permanente. Dans ce cas, la rente se compose d'une somme fixe, qui sera portée à \$80 en 1973, et d'une somme calculée d'après les gains inscrits dans le registre des gains. Par exemple, un invalide qui aurait payé régulièrement sa cotisation de-

puis 1966 et qui demanderait sa rente pour 1973 pourrait prétendre à une pension de \$160 par mois si son gain moyen mensuel avant son invalidité a été de \$400.

La rente de veuf invalide et la prestation de décès

Un veuf invalide peut prétendre à une rente à compter du décès de sa conjointe si celle-ci a cotisé pendant au moins trois ans, si le veuf peut démontrer qu'elle subvenait à ses besoins, et qu'il ne peut y subvenir lui-même.

Pour cette rente, même calcul que pour la veuve.

Quant à la prestation de décès, elle est remise à la succession du défunt s'il a payé sa cotisation pendant au moins 3 ans. L'importance de cette prestation dépend des gains avant le décès. La somme pourra atteindre \$590 en 1973.

La rente d'orphelin, et la rente d'enfant de cotisant invalide

Ces 2 rentes peuvent être accordées aux enfants légitimes, naturels ou adoptifs de cotisant s'ils ont moins de 18 ans et s'ils sont célibataires. La limite de 18 ans peut être reculée à 25 ans si l'enfant fréquente à plein temps une maison d'enseignement.

La rente d'orphelin est versée à partir du décès du soutien de famille si celui-ci a cotisé pendant au moins 3 ans. Dans le cas de la rente d'enfant de cotisant invalide, on exige au moins 5 années de cotisation.

Dans les deux cas, la rente mensuelle, jusqu'à présent liée à l'évolution de l'indice des rentes, était de \$27.60 en 1972; elle sera portée à \$28.43 en 1973; à partir du 1er janvier 1974, elle sera de \$29 et, dès lors, demeurera stable, mais en compensation, dès 1973, elle sera versée pour chacun des enfants du cotisant défunt ou invalide, quel qu'en soit le nombre.

Message du président de la Chambre de Commerce de Montmagny

1972 fut une année de démarrage sur la Côte-du-Sud. Sur les plans industriel, commercial, social et scolaire nous avons participé à une mise en branle générale qui vient confirmer par des faits que l'avenir de notre région "c'est tout de suite".

La collaboration et la confiance qui ont permis aux gens de notre région de sortir en si grand nombre d'une certaine léthargie est un gage de santé et de progrès pour l'année qui commence.

Croire en nous-mêmes, agir et non seulement réagir, participer et aller de l'avant, voilà autant de belles paroles qui prennent tout leur sens lorsque l'on commence à les vivre réellement. Il ne

s'agit plus ici de vœux pieux, mais d'une exhortation à agir avec une détermination plus ferme encore selon les lignes que nous-mêmes nous nous sommes tracées.

Si chacun continue de participer à l'essor de notre région, 1973 devrait être une année de progrès presque sans précédent. Les vœux

que je vous fais donc pour l'an 1973 sont déjà en voie de réalisation, et c'est avec un grand optimisme que je souhaite à tous, individuellement et collectivement, une année de santé et de prospérité.

Bertrand De Cardillac
président de la Chambre de Commerce de Montmagny

VOICI LA TOUT NOUVEAU

Fourgonnette

Hatchback

Coupé

BED

248-3553

LA MOINS CHER DES PO DEPU

herborex

Renai-Gine

LOUIS GAULIN, CONSEILLER

Remèdes d'herbages Rolmex

248-3930
11 Ave Ste-Brigitte Montmagny

PÉRIODIQUEMENT, DÉSINTOXIQUEZ-VOUS

herborex, pour toute la famille, est un mélange de plantes médicinales. Il se recommande aux personnes qui souffrent d'irrégularité, il soulage les troubles digestifs (flatulences, maux de tête, etc.) qui l'accompagnent.

CHOLASYN, un produit à base de plantes et de sels biliaires, qui favorise l'évacuation de la bile et aide à la digestion.

Des ins premiers comprimés vous apaisent un soulagement.

RENAI-GINE aide à soulager l'irritation des vertèbres cervicales et le mal de dos qui peut en résulter.

En prenant RENAI-GINE, un autre produit Rolmex à base de plantes, vous ressentirez rapidement un soulagement du mal de dos.

Trois accidents font trois blessés

(C.M.) — Trois collisions se sont produites subséquentement, le 7 janvier dernier, sur l'autoroute 20 à proximité du viaduc du Pont de la Rivière-du-Sud à Montmagny; collisions qui impliquaient cinq véhicules différents et qui ont fait trois blessés. Le premier impact s'est produit à 15.15 hres lorsqu'une auto conduite par M. Antonio Vachon, de Montmagny, heurta celle de M. Michel Létourneau, également de Montmagny qui prit immédiatement feu.

Les occupants de la voiture, M. Létourneau, son épouse Doris et leur fille Annie eurent tout juste le temps d'abandonner le véhicule en flammes, non sans s'infliger toutefois quelques brûlures légères aux cheveux et aux mains. Ces derniers purent regagner leur domicile après avoir reçu les traitements de premiers soins; quant à leur automobile, malgré le travail des pompiers de Montmagny qui s'étaient ren-

duis sur les lieux, elle est une perte totale.

Le second impact s'est produit presque au même moment, à quelques minutes d'intervalle, impliquant les véhicules de MM. Antonio Pelletier, de St-Marcel, et Gilles Poitras, de Québec. Personne ne fut blessé dans cet accident.

Cinq minutes plus tard, une auto conduite par M. David Anctil, de Kamouraska, venait frapper celle de M. Gilles Poitras,

déjà impliqué dans l'accident précédent, sans pour autant faire de blessé.

Ces trois accidents seraient imputables à un épais brouillard de neige soulevée par le vent qui engendrait à ce moment-là une très mauvaise visibilité. C'est l'agent Ghyslain Thorn, de la Sureté du Québec, poste de Montmagny, qui fut chargé de se rendre sur les lieux pour y effectuer les constatations d'usage.

ROUTE
NOUVELLE

PONTIAC
Astre

UNE NOUVELLE
VOITURE
UNE NOUVELLE
ANNEE

UNE PONTIAC

EN PLEIN DANS LE MILLE

L'ASTRE, LA NOUVELLE PONTIAC ECONOMIQUE

Avec en standard

- | | |
|---|--|
| 1- Moteur de 1200 cc à lames en tête | 7- Dispositifs de sécurité GM |
| 2- Freins à disques à l'avant | 8- Ressorts à boudin aux quatre roues |
| 3- Intérieur de vinyle tressé | 9- Sièges tout en mousse moulée |
| 4- Membrures de renfort dans les portes | 10- Ventilation à air pulsé |
| 5- Toit insonorisant à double panneaux | 11- Batterie anticorrosive à bômes latérales |
| 6- Pompe à carburant de sécurité protégeant le moteur | 12- Grand coffre de 8.7 pieds cubes |

La voiture de l'heure

SOINS
HERE
S PONTIAC
DEPUIS
DES ANNEES

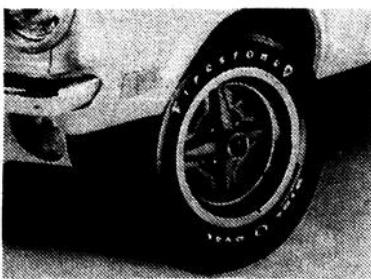


POUR LA
VOIR

RENDEZ-VOUS CHEZ

DARD 116, ST-JEAN-BAPTISTE
QUEST, MONTMAGNY
AUTOMOBILES Ltée.

VOUS VOULEZ VOUS
EN FAIRE UNE



Roue et pneu GT

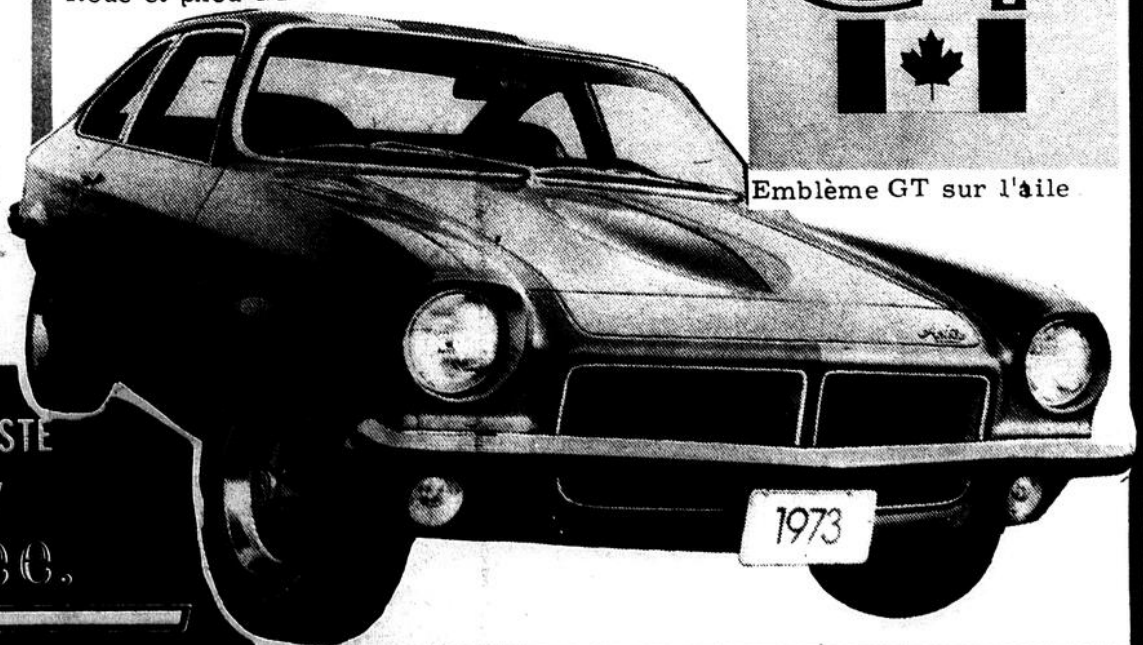
GT
ALLEZ-Y!



Tableau de bord
et volant GT



Emblème GT sur l'aile



DÉCOREZ VOS PROPRES ONGLES

DES NOUVELLES modes font leur apparition sur les ongles, cette année. Les teintes pâles disparaissent pour être remplacées par des couleurs voyantes et la tendance veut que votre poli s'harmonise ou offre un contraste avec votre toilette.

On peut cependant faire mieux encore en décorant ses ongles de différentes couleurs. La dernière mode européenne veut, en effet, que les ongles soient colorés en rayures, avec des pois ou des fleurs dans des teintes d'orange, de jaune, de rouge, de bleu, de vert et de pourpre. Les seules limites sont celles de votre imagination.

Avouons que c'est une façon peu dispendieuse et très amusante de rehausser une toilette.

Cynthia Jardine, conseillère en modes chez Cutex, affirme que décorer ainsi ses ongles est à la fois facile et amusant. Tout ce dont vous avez besoin est votre imagination, une main sûre et de la patience. Elle suggère de commencer avec un bon manucure, puis d'appliquer une mince couche de protecteur à ongle comme le Cutex Nail Body. Ajoutez ensuite une couche de fond qui sera pâle, puis laissez sécher une minute et ajoutez la seconde couche. Laissez bien sécher de nouveau (le poli ne doit être nullement collant).

Le véritable travail d'artiste commence maintenant. Choisissez un petit pinceau. Ce peut être un pinceau pour les cils ou

un fin pinceau d'artiste. N'utilisez qu'une couleur à la fois et laissez bien sécher avant d'aborder la suivante. Vous pouvez facilement nettoyer votre pinceau avec une boule d'ouate trempée dans du décaper avant de changer de couleur.

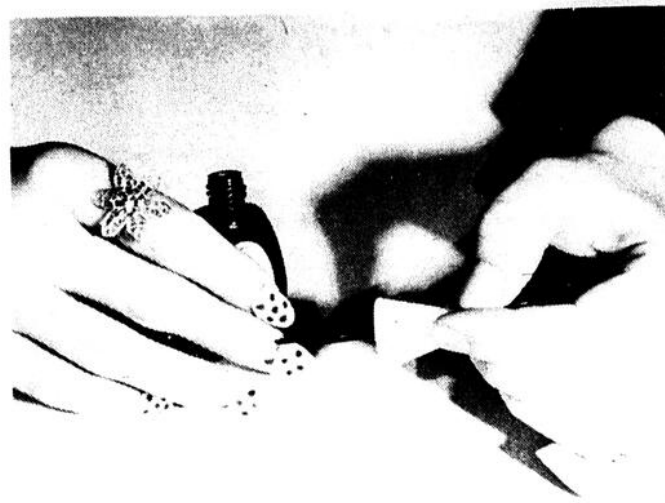
Les pois sont faciles à faire. Ne travaillez toujours qu'avec une couleur et n'en mettez qu'un soupçon au bout de votre pinceau. Touchez à peine l'ongle au nombre d'endroits voulu selon le nombre de couleurs utilisées.

Une marguerite est aussi facile à dessiner. Quand votre couche de fond est sèche, tracez un gros point au centre de votre ongle. Puis, entourez-le de pétales également distancés, laissant toujours sécher avant de changer de couleur.

Les rayures horizontales, verticales et diagonales sont également simples, mais très jolies. Recouvrez d'abord vos ongles d'une couche pâle que vous laisserez sécher, puis dessinez les lignes en employant un carton mince pour guider votre main. Si vous employez plusieurs couleurs, commencez toujours par les plus pâles.

Vous pouvez aussi dessiner des papillons, des éclairs, des figures et même des initiales. Comme vous le voyez, les seules limites sont celles de l'imagination.

Votre décoration terminée, appliquez une mince couche de Cutex incolore pour protéger votre dessin.



Décorer les ongles est à la fois facile et amusant dit la conseillère en modes chez Cutex. Cette dernière mode européenne veut que les ongles soient colorés en rayures, avec des pois ou des fleurs dans des teints vifs et voyants.

Player's Filtre

Cette semaine dans la région

—La soirée de la duchesse Line Gagné des Loisirs du Boulevard aura lieu samedi le 13 janvier au sous-sol de l'Eglise St-Mathieu.

—Tous les membres du club de l'Age d'Or de St-Mathieu sont invités à une soirée qui aura lieu au sous-sol de l'Eglise St-Mathieu, dimanche.

—Les Chevaliers de Colomb de St-Roch des Aulnaies organisent un "sleigh ride" vendredi le 12 janvier; départ à 8 heures, devant l'Hôtel-Oasis.

MINUTE!

Prends donc une bonne Player's Filtre



Avis: Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social considère que le danger pour la santé croît avec l'usage.

Quelques instants avec vous, madame

Gracieuseté des Relations publiques de l'Hydro-Québec, région Montérégie



LE FOUR AUTO-NETTOYANT

Y a-t-il corvée plus fastidieuse que le nettoyage du four de la cuisinière?

Ce sont des minutes pour ne pas dire des heures perdues à frotter des parois où la saleté semble incrustée en permanence, où l'on respire des produits forts qui font tousser et pleurer. En fait, c'est un moment que l'on retarde de jour en jour, jusqu'à ce que le four soit si sale qu'on n'arrive pas à le rendre complètement propre.

Pourquoi s'entêter à se donner tout ce trouble quand le travail peut se faire tout seul, en tournant simplement un bouton alors que vous sortez ou que vous

dormez ou que vous faites autre chose de tellement plus intéressant

Coût

Et si encore c'était coûteux, mais **chaque nettoyage ne coûte que 11 ¢**, soit 10 fois moins que n'importe quel produit de nettoyage. Alors pourquoi dire non?

Danger

Vous en avez peur peut-être? Mais vous n'avez aucune raison de le craindre. Le four est isolé tout le tour par deux pouces de laine minérale, ce qui fait que, pendant le nettoyage, la cuisinière n'est pas plus chaude que pendant la cuisson régulière. Vous pouvez même utiliser les éléments de surface pendant que le four se nettoie (sauf l'élément au-dessus du tuyau d'évacuation du four). Il n'y a ni fumée, ni odeur, si vous nettoyez votre four régulièrement. Le nettoyage ne peut commencer si on n'a pas fermé l'écran de la porte et la porte ne peut s'ouvrir pendant le nettoyage. Elle reste barrée tant que la température n'est pas redescendue à 500°F, soit la température de cuisson ordinaire. Donc, aucun danger.

Principe de nettoyage

Le four se nettoie par la seule

action de la chaleur. Après avoir tourné le ou les boutons de contrôle qui mettent en marche le cycle de nettoyage, la température du four monte à 800°F et plus suivant les modèles, reste là un certain temps de façon à brûler toutes les saletés du four, un peu à la façon des éléments de surface. La température redescend ensuite graduellement et quand on peut à nouveau ouvrir la porte, le four est tout à fait propre.

S'il était très sale, il restera peut-être un peu de cendre grise qui s'enlève très facilement avec un chiffon humide.

Le nettoyage prend environ 2-1/2 à 3 heures. On peut nettoyer dans le four les soucoupes des éléments de surface et le plateau de la rôtissoire du four, si celui-ci est fait de la même matière que le four.

Les grilles peuvent être laissées dans le four pendant le nettoyage, mais elles perdront leur fini brillant et deviendront bleutées.

Prix

La différence de coût à l'achat, entre deux cuisinières semblables mais dont l'une est munie d'un four auto-nettoyant, serait d'environ \$75.00. Ce montant est vite

absorbe si on calcule la différence de coût entre le nettoyage manuel et le nettoyage automatique qui ne coûte que 11 ¢, et ce, sur une période de plusieurs années. Et quel soulagement pour la maîtresse de maison. Alors pourquoi hésiter?

Four catalytique

Toutefois, si vous ne voulez pas mettre ce \$75.00 au moment de l'achat de votre cuisinière, vous pouvez alors opter pour le four à nettoyage continu ou catalytique.

Dans ce four, les parois sont enduites d'un produit chimique poreux qui, sous l'action de la chaleur, élimine graduellement les éclaboussures.

Plus la chaleur est élevée, meilleurs sont les résultats. Il est donc bon à l'occasion de faire chauffer le four à 500°F durant deux ou trois heures pour aider au nettoyage du four.

Ce principe de nettoyage n'est pas aussi efficace que le four auto-nettoyant ou pyrolytique, car il ne peut pas éliminer en une fois des aliments renversés ou répandus dans le fond du four. Aussi, souvent, ces modèles sont munis d'un double fond qu'on peut retirer et nettoyer à l'eau chaude savonneuse.

Attention

On ne doit pas utiliser de produits de nettoyage sur ces parois; on entraverait alors l'action des processus de nettoyage continu en bouchant les pores.

Ce procédé permet toutefois d'avoir un four relativement propre presque tout le temps.

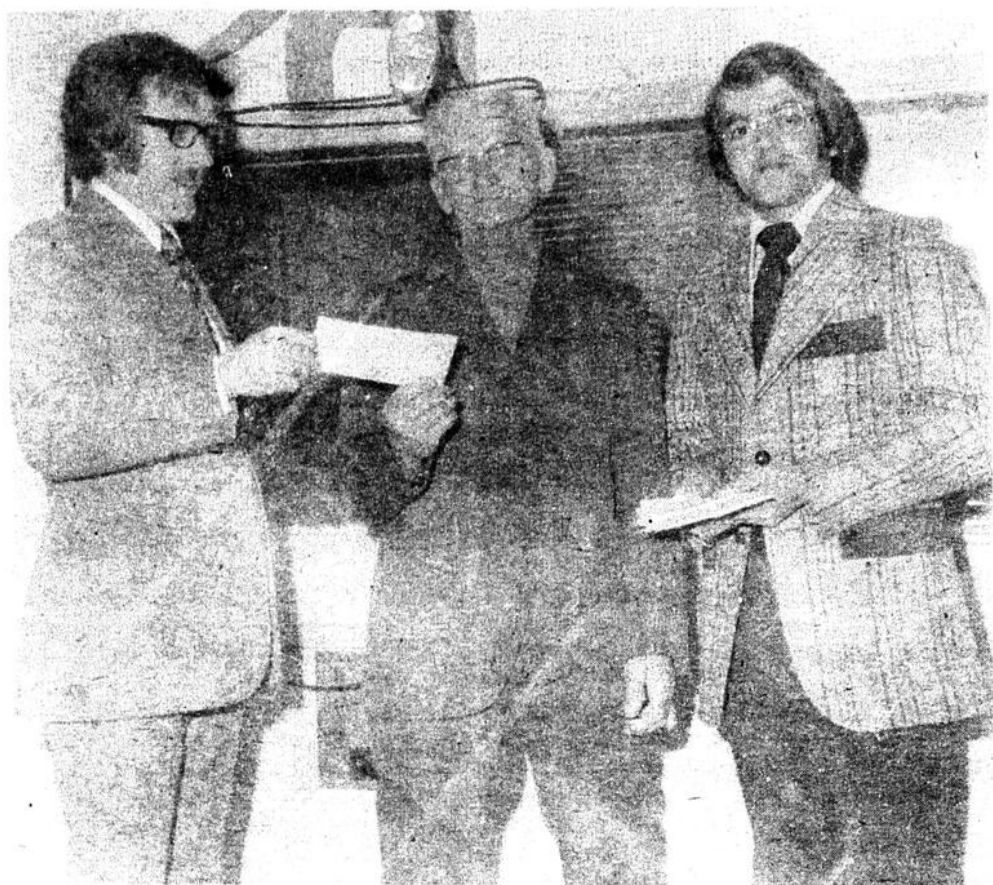
Alors à vous de choisir.

Et ne laissez pas passer la chance de gagner une bouilloire électrique. **Envoyez-nous, avant le 15 février, sur une carte postale, votre nom, votre adresse, le nom de l'hébo que vous lisez et mentionnez l'appareil mis en tirage (bouilloire).** Adressez à Michelle Goulet-Auger, Hydro-Québec, case postale 1607, Québec 2, Qué.

Bonne chance.

Michelle Goulet-Auger

La maison de Mme Ovila Clavet détruite par les flammes



(C.M.) — Le 1er jour de l'an 1973, le hasard ne fit pas bien les choses pour Mme Ovila Clavet qui accompagnée de ses trois filles, fut forcée de regarder brûler sa maison, sise dans le rang no 3 à Cap St-Ignace.

L'incident se manifesta d'abord par un vulgaire et détestable feu de cheminée, que les gens de la maison tentèrent d'éteindre mais en vain. Les flammes prirent rapidement d'autres dimensions pour transformer la de-

meure en un immense brasier devenu tout à fait incontrôlable pour les quelque cinq ou six pompiers de Cap St-Ignace qui s'étaient rendus sur les lieux du sinistre.

C'est la mort dans l'âme que Mme veuve Ovila Clavet et ses trois filles, âgées la première de 20 ans, la deuxième de 16 ans et la plus jeune de 12 ans, debout dans le chemin et à moitié habillées par une froide température, assistèrent à la destruction complète par les

flammes de la résidence familiale.

Sur l'heure du dîner, c'est à dire vers les 12 hres, la maison de six appartements de style plein-pied était une perte complète et l'on peut évaluer les dommages à quelque \$10,000. A cause de cette catastrophe Mme Ovila Clavet, en proie à un violent choc nerveux, dû être transportée à l'Hôtel-Dieu de Montmagny pour y recevoir les soins requis; elle en ressortit trois ou quatre jours plus tard.

QUATRIEME CAM. — Le quatrième et dernier gagnant du concours de promotion des fêtes organisé par le Cercle des Affaires de Montmagny a été M. Odilon Laflamme, du 185, 7e rue, à Montmagny. M. Laflamme a gagné \$100. en argent en plus de 35 bons d'achats de \$25. pour un gros lot de \$975.; sur notre vignette, M. Laflamme reçoit son chèque de Me Réjean Boulet et les bons d'achats des mains de M. Claude Morin, représentant le Magasin Eugène Lévesque où M. Laflamme a effectué l'achat qui l'a rendu éligible au concours. (G.O. — PEUPLE/COURRIER)

Centre Débossage Peinture

Toit de vinyl
Tél.: 246-5853
Cap St-Ignace Station, P.Q.

Aubé Auto Rembourrage

Cap St-Ignace Station, P.Q.
Bur. Tél.: 246-5853
Rés. Tél.: 246-5829

TIRAGE
à la fin de
chaque mois

DEBOSSAGE
PEINTURE
FRAME-MASTER
TOIT DE VINYL
ESTIME
REMBOURRAGE (Siège
d'auto)

A TOUS LES MOIS IL Y AURA UN TIRAGE D'UN TOIT DE VINYL
OU UN BON DE \$50.00 SUR UNE PEINTURE D'AUTOMOBILE.

NOM..... ENVOYEZ
Adresse..... ce coupon
Tél..... par la poste et
Veillez préciser: toit de vinyl ou \$50.00 sur une vous pouvez gagner.
peinture

Georges Langlois tél. Rés.: 246-5326

VENTE
D'INVENTAIRE

25 % de réduction
sur cadeaux
et accessoires électriques

Jacques Dumas

(MORIGEAU)

St-Francois 259-7741

40 %

escompte

sur décorations

et jouets de Noël



L'Industrie Ouellet et frères de St-Joseph de Kamouraska

Le propriétaire de Ouellet & Frère

Kamouraska Inc. est l'objet d'une fête

Le 25 novembre dernier, une grande fête se déroulait à St-Joseph de Kamouraska.

En effet, les employés de Ouellet & Frère, en collaboration avec les membres de la famille Ouellet, soulignaient le travail accompli depuis cinquante ans par M. Michel Ouellet, propriétaire de cet établissement industriel.

On peut même dire que cette industrie est centenaire, puisque la fondation remonte au siècle dernier alors que le moulin était la propriété de la famille ENNIS.

En 1915, M. Thomas Ouellet, père du propriétaire actuel, se portait acquéreur du moulin Ennis.

Mais en 1922, M. Thomas Ouellet vendait à ses deux fils, MM. Chs.-Eugène et Michel, cette industrie qui depuis est devenue très florissante.

En février 1941, le moulin était la proie des flammes. On se hâta de rebâtir et de se remettre à l'oeuvre.

En 1962, un deuxième incendie rasait encore cette industrie; mais de nouveau le moulin fut reconstruit. Quelques années plus tard, soit en janvier 1966, l'un des co-propriétaires, M. Chs.-Eugène Ouellet, décédait. C'est alors que le propriétaire actuel M. Michel Ouellet dirigea cette entreprise qui de-

puis, est devenue une affaire de famille puisque le vice-président de l'entreprise est M. Benoît Ouellet, l'un des fils de M. Michel Ouellet.

C'est donc les cinquante années de travail et de persévérance d'un homme dont la bravoure, la ténacité et l'honnêteté ont été à la fois le principe de la vie de cet industriel qu'on vient de fêter.

Cette fête réunissait plus de cent cinquante invités. On y remarquait tous les employés de cette industrie, tous les membres de la famille Ouellet. Aussi il faut signaler la présence des abbés Napoléon Dumont et Roland Ouellet, curé actuel de la paroisse, ainsi M. le Maire Bertrand Charest et un représentant de l'Association des Familles Ouellet du Québec Inc.

M. l'Abbé Napoléon Dumont a écrit un petit volume intitulé: "Une industrie centenaire - Ouellet & Frère Kamouraska Inc. - de St-Joseph de Kamouraska". On a profité de cette fête pour faire le lancement de ce volume et présenter à M. et Mme Michel Ouellet, un exemplaire-souvenir.

Une gerbe de fleurs fut présentée à Mme Ouellet lors de cette fête et les époux Ouellet reçurent de magnifiques cadeaux. Plusieurs discours furent prononcés. Cette fête ne pouvait se terminer

sans entendre chants et musique diverses et un goûter fort apprécié fut servi aux invités.

Tous garderont un souvenir profond de cette fête à la fois centenaire et cinquante-

naire. Un témoin

AVIS PUBLIC DE VENTE A L'ENCAN

Trust général du Canada DEMANDEUR

-VS-

Succession de feu Marcel Desjardins DEFENDEUR

Le seizième jour de janvier mil neuf cent soixante-treize à dix heures de l'avant-midi, je procéderai à la mise aux enchères des meubles suivants: au 911, 12e avenue, app. 602, La Pocatière du défendeur sus-nommé, à la vente à l'enchère publique, par autorité de justice, des meubles et effets mobiliers par moi saisis en cette cause, le seizième jour d'octobre 1971, en consistant en:

- 1- téléviseur radio et stéréo de marque Emerson
 - 1- divan, une chaise et un tabouret
 - 1- piano et un banc de marque Willis
 - 1- miroir mural de 3' x 6'
 - 1- lampe électrique sur table
 - 1- lampe sur pied
 - 1- table de téléphone
 - 1- poêle électrique et fan de marque Bélanger
 - 1- réfrigérateur de marque Frigidaire
 - 1- set de boîtes à pain complet
 - 1- bouquet artificiel
 - 1- table, quatre chaises et couvre-table
 - vaisselle, 23 verres, 12 tasses, 8 assiettes, une théière, un plat à fruits, un pot à jus, un plat à hors-d'oeuvre, un beurrier et une assiette à bons-bons.
 - 1- humidificateur de marque Macdonald
 - 1- lit simple avec matelas et bureau triple, lampe de chevet
 - 1- baromètre, une chaise, un tabouret avec lampe
 - 1- lit double, un bureau triple avec miroir mural, une vanité, 2 tables de nuit avec lampes, 1 lit simple, 1 bureau double, 1 commode, 2 tables de nuit avec une lampe sur table, 1 banc, 4 set de tentures de chassis, 4 tapis, 1 batterie de cuisine de 9 morceaux, 1 grille-pain automatique, 2 chandeliers et 2 plaques murales
- Rodolphe Hudon
Huisier de la Cour Supérieure
District de Kamouraska

DATE A LA POCATIERE LE 5 JANVIER 1973

Ste-Sabine

Lemieux - Chabot - Le 26 décembre 1972 à 4 hres p.m. fut béni le mariage de M. Oueil Lemieux de Ste-Sabine à Mlle Françoise Chabot de Ste-Justine.
Poulin - Gagnon - Le 30 décembre à 7 h45 15 P.M. fut béni le mariage de M. Richard Poulin de l'Assomption à St-Georges de Bce à Mlle Hélène Gagnon de Ste-Sabine.
Aux époux nos meilleurs voeux.



AVIS: Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social considère que le danger pour la santé croît avec l'usage

Centre de
Confort
au
Foyer Gulf



485, Boul.
Taché Est,
Montmagny,
248-1419

TIRAGE MENSUEL

100 gal. d'huile à chauffage

Gagnant du mois des 100
gallons d'huile à chauffage
Mme Cléophas Beaulieu

110 rue St-Pierre, Montmagny

RADIO- Paul Collin
TRANSISTOR Georges Smith
Henri Sylvestre
Emile Bilodeau

Prochain tirage, 31 jan. 73

VENTE
REPARATION
INSTALLATION

2 fois plus d'espace!!!
17 unités à la fois!!!



COUSSINETS (BUSHING) CAMIONS 10 ROUES
RESSORTS CAMIONS, AUTOBUS, SEMI-REMORQUES,
AUTOMOBILES.
AMORTISSEURS, BOUDINS, AIR LIFT, KING PINS

DEPOSITAIRE
HENDRICKSON TANDEM

HEURES D'OUVERTURE:
Lun. au jeu. 9h. à 5h.
à 6h. p.m. Ven. 9h.
à 4h. s.m. à 10h. p.m.
Fermé le samedi.

EQUIPEMENT
ULTRA-MODERNE

ROCK

AUTO
RESSORTS

SPRING
INC.

Vente

Service

81, RUE KENNEDY, LEVIS — TEL.: 837-2733

Exclusif aux hebdomadaires

**RÉGIME DES RENTES DU QUÉBEC:
LES RENTES AUGMENTERONT DE 3%
LE 1er JANVIER 1973**

Québec — (D.G.C.G.) — Une hausse générale de 3% affectera à partir du 1er janvier 1973 les rentes versées aux quelque 125 000 bénéficiaires du Régime des rentes du Québec. En outre, la partie fixe de la rente mensuelle de veuve ou d'invalidé passera de \$27.60 à \$80. La rente mensuelle d'orphelin ou d'enfant de cotisant invalide sera désormais servie pour chacun des enfants d'une même famille, quel qu'en soit le nombre: elle passera de \$27.60 à \$28.43. Mais à partir du 1er janvier 1974, elle sera plafonnée à \$29.

Un régime universel
Le Régime des rentes, mis en place en 1966, est un régime universel: il s'adresse à tous les travailleurs de 18 à 70 ans. Le paiement des cotisations est obligatoire, et seuls en sont exemptés les salariés dont les revenus annuels n'excèdent pas \$700, et les personnes travaillant à leur compte dont les revenus sont inférieurs à \$900 par an. Les droits acquis sont définitifs, et ne sont remis en cause ni par une interruption du travail, ni par un changement d'employeur, ni par le départ pour une autre province ou l'émigration à l'étranger.

La cotisation se divise en deux parts égales, la première déduite du salaire du cotisant, la seconde payable par l'employeur, et toutes deux envoyées par l'employeur au ministre du Revenu du Québec. Dans chacun de ces deux cas, il s'agit de 1.8% de la partie du salaire comprise entre \$700 et \$5 900. Ainsi pour un revenu de \$3 600 en 1973, un salarié verra prélever \$52.20 sur son salaire et son employeur déboursera une somme égale.

Une personne travaillant à son compte et gagnant au moins \$900 par an verse directement elle-même deux fois 1.8%, donc un total de

3.6% de la partie cotisable de son revenu net, tel que calculé selon la Loi sur les impôts, soit la portion comprise entre \$700 et \$5 900. Ainsi la personne travaillant à son compte et ayant un revenu net de \$3 600 en 1973, devra déboursier \$104.40 pour alimenter la caisse du Régime des rentes.

Relativement aux salaires annuels de plus de \$5 900, il faut noter que pour 1973, on a fixé à \$5 900 au maximum la partie dont on tiendra compte dans le calcul des cotisations. Cela signifie qu'on ne pourra déduire plus de \$93.60 de la rémunération d'un salarié et qu'une personne travaillant à son compte n'aura en aucun cas à payer plus de \$187.20.

Quelles sont les prestations auxquelles donne droit l'affiliation au Régime des Rentes?

La rente de retraite
Pour avoir droit à la rente de retraite, un travailleur doit avoir payé ses cotisations pendant

au moins une année, être âgé d'au moins 65 ans et avoir cessé tout travail régulier. Cette dernière condition devient caduque lorsque le bénéficiaire atteint l'âge de 70 ans.

En fait, le système est souple, et plusieurs possibilités s'offrent au travailleur qui fête ses 65 ans: ou bien il peut continuer à travailler normalement et à payer ses cotisations, ce qui augmente la rente qu'il touchera plus tard; ou bien il peut cesser tout travail et percevoir alors la rente à laquelle il a droit; ou bien il peut occasionnellement travailler et percevoir sa rente, mais celle-ci sera réduite si son salaire dépasse \$1 020 en 1973 et la réduction sera de \$0.50 pour tout dollar gagné en plus de cette somme. Ces trois possibilités demeurent les mêmes pour tous ceux qui ont entre 65 et 70 ans. Mais il ne faut pas oublier que le fait de toucher une rente de re-

suite p. 10



LIONS-MONTMAGNY.—Profitant de la soirée traditionnelle du temps des Fêtes, le 22 décembre, le Club Lions Montmagny Inc. initiait deux nouveaux membres. M. Marcel Thibault, gérant de Consolidated Textile et M. Louis-Marie Fortin, de la boulangerie Jean-Claude Fortin, de Montmagny. M. Thibault était présenté par M. William Rabi-deau et M. Fortin par M. Robert Fournier. Apparaissent sur la photo, le président du Club Lions-Montmagny Inc., M. Claude Simoneau, et M. René Corriveau, président de la Zone 23 est.

Eloi Rousseau

PODIATRE

MALADIE DU PIED.

TRAITEMENT DES CORS, CALLOSITÉS,

VERRUES PLANTAIRES ET ONGLES INCARNÉS.

DU LUNDI AU VENDREDI INCLUS:

DE 1H.00 P.M. À 9H.00 P.M.

104, 12^E AVENUE,
LA POCATIÈRE, KAM.

SUR RENDEZ-VOUS
856-2337



Ouvert 24 heures

A Montmagny
FORTIN GAZ-BAR
Chemin des Poiriers
248-5844



M. Gérard Fortin, prop.

A Lévis
FORTIN GAZ-BAR
200 Rte Kennedy
sortie St-Georges Sud
833-3784

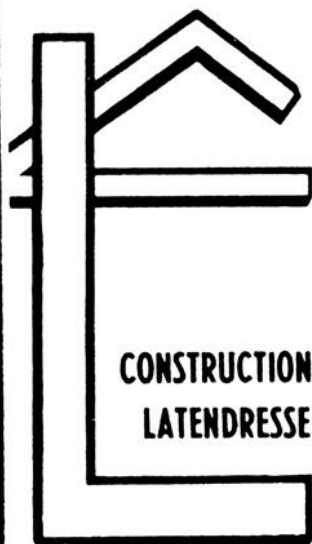
PRIMES GRATUITES AVEC ACHAT.

**Surveillez les spéciaux
de la semaine**

MAISONS MODULAIRES

FABRIQUEES EN USINE ET INSTALLEES

SUR LE TERRAIN DE VOTRE CHOIX



CONSTRUCTION
LATENDRESSE

259-7238
259-7721



MAISON MODELE A VISITER
Rue Langlois, Montmagny

Dimanche 1.00 hre à 10 hres.

POUR PLUS D'INFORMATIONS
Ecrivez à: **A. Darveau**

**B.P. Morigeau,
St-François,
Ctè Montmagny**

La Grande Vente annuelle est en cours! au

Comptoir de Chaussures Enr.

SOULIERS POUR HOMMES —
DAMES ET ENFANTS REDUITS

A: **Moitié prix**

DES BOTTES ET BOURSES
POUR DAMES REDUITES A:

33 1/3

Réal Montminy, prop.

126, St-Jean-Baptiste Est, Montmagny
Tél.: 248-3312

25%
D'ESCOMPTE SUR
LES BOTTES SPORT
POUR HOMMES

Au Sous-sol nous avons des
valeurs jusqu'à \$24.95 lais-
sées au seul prix de:

\$3.99



La vie humaine a-t-elle tant d'importance ?



Pensons-nous que la vie d'un malade est déjà assez pénible pour qu'on ne lui donne pas l'impression qu'il est rejeté de la société? Pour lui, la vie est imparfaite, mais c'est toujours la vie.



Ne considérons-nous pas trop souvent les pauvres vieillards comme des "êtres à part" dont les familles ne veulent plus? Ont-ils le droit de vivre? Ou tout juste le droit de mourir?

Nous sommes prêts à dépenser des sommes immenses pour sauver notre santé et surtout pour la recouvrer. Mais il y a des êtres humains qui n'ont pas la santé, pour qui la vie est un Calvaire continu et qui ont quant même résolu d'aimer et d'espérer. Sans l'espérance chrétienne d'une vie où il n'y aura plus de souffrance, c'est le désespoir. Est-il permis d'abréger cette vie?

LES MILLE
ET UNE
FAÇONS
QU'ONT
INVENTÉES
LES
HOMMES
POUR ATTENTER
À LA VIE

.. MEURTRE

.. SUICIDE

.. NARCOMANIE

.. GUERRE

.. EUTHANASIE

.. AVORTEMENT

.. ETC

..ETC

5 MINUTES au FOND des CHOSES

LA VIE C'EST SACRÉ

A cause de la résurrection,

la vie de tout homme est sacrée.

Toute vie, même celle

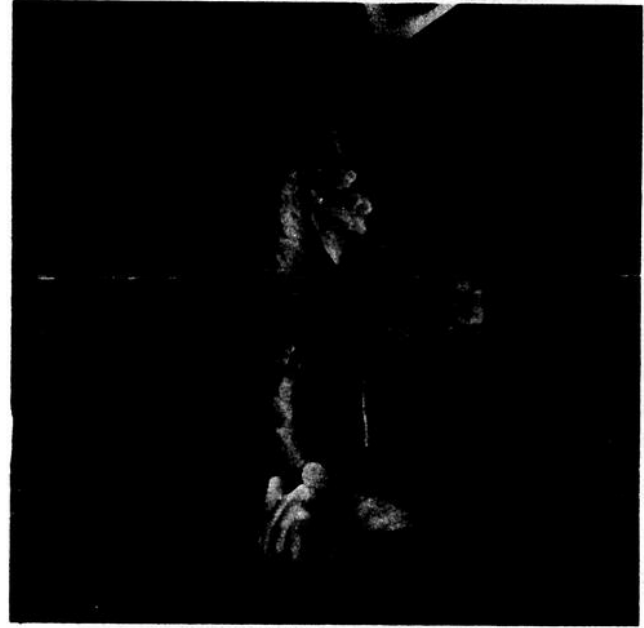
qui n'est qu'une plainte,

un souffle, un minuscule espoir.

"TU NE TUERAS POINT"

N'est-il pas dérisoire de rappeler ce précepte donné à Moïse sur le Sinaï? Ceux qui l'ont reçu l'ont si souvent violé! N'est-il pas chimérique d'espérer que ce commandement de Dieu sera respecté dans une société qui admet la peine de mort, l'euthanasie, la guerre, l'avortement... et qui surtout fait si peu pour éviter d'en arriver là?

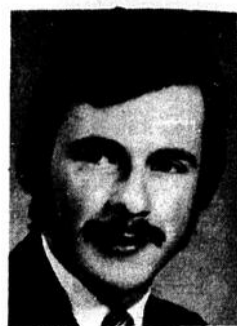
Pourtant, ce précepte est dans la logique même du plan du salut et il trouve sa justification dernière dans l'amour de Dieu pour tous les hommes, amour auquel il nous est donné de participer activement par la charité.



Quelle différence entre un enfant qui naît sain et un autre qui naît difforme? Cela vaut-il vraiment le coup de lui enlever la vie? S'il avait la possibilité de choisir, que préférerait-il? La vie ou la mort?

Le fœtus humain n'est-il pas aussi une vie complète qui attend le temps de se révéler?





Connaissez-vous bien la CHIROPRATIQUE?

par Dr Denis R. PARIS

Rhume-grippe

La plupart d'entre nous sont très familiers avec les symptômes du rhume ou de la grippe. Eternuements, suivis très tôt par une congestion avec sécrétions abondantes des sinus, mal de tête, élévation plus ou moins prononcée de la température, douleurs musculaires, frilosité, toux, voilà les signes les plus courants de l'invasion de l'organisme, et particulièrement de la voie respiratoire, par le virus ou le groupe de virus qui sont à l'origine de la grippe. Parfois le microbe, parce que le corps est moins apte à le combattre à cet endroit, favorise un organe spécifique en suscitant des complications. Ce sera tantôt les sinus (sinusite), les amygdales (amygdalite), le larynx (laryngite), les bronches (bronchite), enfin les poumons et leur enveloppe (la pneumonie, la pleurésie). C'est là le champ d'action habituel de ces infâmes "bestioles" qui pourtant ne font pas mauvais ménage du tout avec bon nombre d'individus.

Techniquement parlant, la grippe est incurable, car il n'existe rien pour la guérir. Alors qui la guérit? Pourquoi y a-t-il des personnes sujet au rhume et à la grippe et d'autres pas? C'est pourtant le même virus? Ce n'est donc pas une question de virus mais plutôt une question de résistance d'un individu. Sans nier l'existence des microbes et sans nier non plus qu'ils peuvent être la cause immédiate du rhume et de la grippe, il faut quand même admettre que leur existence est une chose normale et que l'homme doit apprendre à vivre en leur compagnie; ceci, en usant évidemment des règles d'hygiène ordinaires en vue d'établir entre eux et nous un juste équilibre de résistance. Vouloir détruire les microbes est une force; d'ailleurs, même si la chose était humainement possible, il est bien reconnu aujourd'hui qu'elle ne serait pas souhaitable. Les microbes ont un rôle utile à jouer dans les diverses manifestations de la vie. A nous de nous prémunir naturellement contre leur envahissement.

L'adaptation à l'environnement est la manifestation la plus importante de la vie. Elle dépend du bon fonctionnement de tout l'organisme. En redonnant à chaque cellule de notre corps toute son énergie neuro-électrique, la Chiropratique participe activement à redonner la grande résistance naturelle et par le fait même éliminer le rhume ou la grippe.
Denis R. Paris D.C.

Remerciements de sympathies

Mme Lepage Yvonne. Les membres de la famille de Mme Philippe Lepage soit son époux Philippe Lepage et ses enfants: Yves Lepage (Nicole Fournier), Jeanne (Mme Pierre-Paul Fournier), Mlle Claudette Lepage, Bernadette (Mme Raymond Mercier), remercient très sincèrement toutes les personnes qui leur ont

manifesté des marques de condoléances, soit par offrandes de messes, tributs floraux, cartes ou messages de sympathies, télégrammes ou assistance aux funérailles le 14 décembre 1972. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels. A tous un cordial merci.

Soirée de la bougie à St-Pamphile

(J.P.L.) — C'est samedi le 13 janvier qu'aura lieu à St-Pamphile et dans la région, la soirée de la bougie du carnaval de St-Pamphile.

Comme l'an passé, le carnaval est organisé par le Club Lions de l'endroit qui verse les recettes pour l'organisation des loisirs des jeunes.

Les manifestations du carnaval ont débuté samedi le 23 décembre dernier par la présentation des duchesses. Il s'agit de Diane, duchesse des Industries Maibec Inc., Danielle, duchesse des Matériaux Blanchet Inc. et Dorothee, duchesse des Hommes d'affaires.

D'ici la soirée du couronnement qui aura lieu le 24

février, chacune des duchesses invite la population à une soirée dansante. Ces soirées auront lieu le 20 janvier en l'honneur de Diane, le 3 février en l'honneur de Danielle et le 17 février en l'honneur de Dorothee.

Le programme du carnaval comprend aussi des compétitions sportives et un tournoi de Charlemagne qui auront lieu le 25 février. Le 3 mars la population est invitée à une soirée Bavaoise avec l'orchestre O'Neil Leblanc de Québec.

Le Carnaval Lions de St-Pamphile se terminera dimanche le 4 mars par la journée de l'auto-neige et un souper canadien suivi d'un défilé aux flambeaux et d'un feu de joie.

Gagnant ou gagnante no. 382

VOICI LE NO CHANCEUX DU TIRAGE DE NOEL A LA:

Bijouterie R. Coulombe

Enr. 17 est, St-Jean-Baptiste Montmagny, 248-2115

VENEZ RECLAMER VOTRE PRIX SOIT UNE MONTRE BRACELET POUR HOMME OU POUR DAME SELON LE CHOIX DU GAGNANT.

CAMELOTS DEMANDES



Téléphoner à 248-0415 ou écrire au: JOURNAL PEUPLE/COURRIER, 55, rue de la Fabrique, Montmagny, a/s de M. Rosaire Tremblay

dans Montmagny - Berthier - St-Pierre - St-François - St-Raphaël - Armagh - St-Philémon - St-Paul - Ste-Apolline - Ste-Euphémie - N.D. du Rosaire - Cap St-Ignace - L'Islet - Ville de L'Islet - St-Eugène - St-Cyrille - St-Marcel - St-Michel - St-Charles - St-Vallier - St-Jean Port-Joli - St-Pascal - St-Pacôme - St-Philippe de Néri - St-Roch des Aulnaies - Ste-Anne de la Pocatière

Votre journal LE PEUPLE/COURRIER est à la recherche de p'tits bons hommes débrouillards désireux de se faire de l'argent de poche.

Voeux de Bonne Année à toute la population



Chambre de Commerce de Montmagny Inc.

Président: Bertrand Décardaillac
Le vice-président: Guy Biron
Second vice-président: Rolland Mathurin
Sec.-trés.: Gaston Cantin
Sec.-arch.: Rosaire Simoneau
Prés. ex-off.: Gérard Montminy
Prés. régional: Paul Loiselle

FORMULE 1/5
7-10-2M

(Que le président d'élection doit dresser d'après le rapport d'élection de chaque candidat. Lorsque ce sommaire sera signé par le président d'élection et par l'agent officiel du candidat intéressé, le sommaire sera publié dans un journal, tel que le prescrit l'article 63(6) de la Loi.)

LOI ÉLECTORALE DU CANADA

Circonscription d... KAMOURASKA

SOMMAIRE DU RAPPORT DES DÉPENSES D'ÉLECTION

Est énoncé ci-dessous, selon les prescriptions de l'article 63 (6) de la Loi électorale du Canada, un sommaire, signé par l'agent officiel, du rapport des dépenses d'élection fait à moi par lui au nom de... **CHS. EUGÈNE DIONNE**... l'un des candidats à la dernière élection d'un député à la Chambre des communes du Canada tenue dans la circonscription susmentionnée, rapport qui est déposé à mon bureau et qui peut, moyennant paiement d'un droit de vingt cents, y être inspecté, et des extraits peuvent en être pris, en tout temps raisonnable, dans les six mois qui suivent le... 28... jour d... **DECEMBRE**... 19 72, jour auquel ledit relevé m'a été fourni.

Fait à... **L'ISLET**... ce... 28... jour d... **DECEMBRE**... 19 72

Sommaire du rapport des dépenses d'élection de... **CHS. EUGÈNE DIONNE**
(Insérer le nom du candidat)

RECETTES	SOMMES	Nombre de personnes de qui reçues
Recettes, contributions, etc.	\$ 2687,00	
Contributions promises et non versées, etc.	NIL	
Total	\$ 2687,00	
PAIEMENTS	SOMMES	Nombre de personnes payées
Dépenses personnelles du candidat	\$ NIL	
Frais de port	106,35	
Télégrammes		
Menus dépenses	11,22	
Location de locaux	760,00	
Services	312,00	
Frais de voyage et location de voitures		
Articles fournis	59,68	
Publicité	1435,75	
Total	\$ 2687,00	
CREANCES NON CONTESTÉES ET RETARDÉES		
	NIL	
CREANCES CONTESTÉES		
	NIL	

Fait à... **L'ISLET**... ce... 28... jour d... **DECEMBRE**... 1972

Agent officiel

petites annonces

A VENDRE

MAISON 1½ étage à vendre ou à louer terrain 100'x100' située à Rivière-Ouelle. Pour information 247-3222 30/11/5fs

2 maisons neuves A VENDRE sur la 8e rue. S'adresser Média: Lrèe 111 blvd Taché O. Montmagny 248-0845 248-1805 2/11/JNO

SKI-DOO Bombardier Bfizerd 1971 parfaite ordre communiqué après 6:00 P.M. 886-3274 11/1/1fs

MOTO-SKI 1972 avec remorque double et carrieole 248-0849 11/1/1fs

CHEVROLET 1971 Impala tout équipé bas millage s'adresser à 246-5428 11/1/1fs

RESTAURANT avec ou sans équipement s'adresser à Jacques Paquet à 248-1393 11/1/JNO

1 SKI-DOO Alouette 1970 20 forces en bon état s'adresser à Jacques Chabot, 271 Ave St-David Montmagny 248-2986 11/1/2fs

MOTO-NEIGE Bombardier, en très bon état pour information 248-2466 après 6:00 P.M. 11/1/2fs

ACCESSOIRES de poulailler comprend tremis, abrevoir, fan etc en parfaite ordre pour information 246-5365 11/1/2fs

ENSEMBLE de ski "Head" 1 mètre 80 et bottes "Lange" peinture 7 s'adresser à 248-2531 11/1/1fs

MOTO-NEIGE SNO-JET 1970, 19 forces en très bon état également 1 remorque moto-neige double 1 carrieole Alouette presque neuve à vendre à bas prix tél. 248-1222 11/1/JNO

AUTO-NEIGE à vendre marque Polaris 1972, 16 forces, 1 cylindre en très bonne condition, tél. 248-3850, 21/12/3fs

TRAINEAUX avec manehons, 2 dimensions, lisses, peint en rouge. S'adresser à 77, 7e rue, Tél. 248-2536, Montmagny 16/11/JNO

Plusieurs carrés vitrés (volets) de fenêtres grandeurs assorties pouvant servir pour chalet ou couche chaude. Ainsi que plusieurs calorifères en fonte variant en pieds de radiation. S'adresser à Giasson Inc. 52 O. St-Jean-Baptiste tél. 248-1424 16/11/JNO

À VENDRE portes pliantes, en vuyal sur lames d'acier 32", 38", 48" de largeur à partir de \$14.95. Tringles à rideaux jusqu'à 322". Accessoires assortis. Toiles pour fenêtres toute largeur. Giasson Inc. 52 O. St-Jean-Baptiste 248-1424 19/10/JNO

COFFRES EN CEDRE noyer 46" x 19" x 25" H. style moderne prix manufacturier ouvert samedi 77-7e rue Montmagny 5/10/JNO

A LOUER

CHAMBRE pour filles seulement s'adresser à 248-0771 11/1/3fs

LOGEMENT 4½ pièces chauffé tél. 248-3587 11/1/5fs

LOGEMENT de 5½ pièces non chauffé libre le 15 février \$70. par mois à 63-4e rue Montmagny 248-2062 11/1/1fs

CHAMBRE avec pension si désiré tél. 248-1781 11/1/1fs

GARCONNIERE tél. 248-2963 11/1/2fs

Chambre et pension à l'Islet-sur-Mer pour information 247-5198 11/1/1fs

GARCONNIERE 2 appt ½ meublé s'adresser à 143-4e rue Montmagny 248-3187 11/1/1fs

2 APPARTEMENTS meublés et chauffés à 248-1637 11/1/JNO

LOGEMENT à louer 6 pièces chauffé, voisin de l'Eglise à l'Islet-sur-mer libre le 1er février 247-5153 11/1/2fs

ON DEMANDE

Acheterais moteur Horsbord de 30 à 50 forces usagé no. téléphone 273-3611 11/1/3fs

Acheterais poele électrique second main pour faire un don 247-5153 11/1/1fs

Nous désirons louer un grand appartement à Ste-Anne de La Pocatière;

dont une partie pour résidence, l'autre pour fin de bureau. Le tout devrait avoir de 7 à 8 pièces. Pour plus d'information appelez le soir à Rivière-du-Loup au No. 862-4744 11/1/4fs

Acheterais un poêle combiné à l'électricité et au bois tél. 248-2423 11/1/1fs

PATINS blancs peinture 8 en bon état prix raisonnable tél. 248-2423 11/1/1fs

Vous aimeriez représenter une Compagnie distinguée comme Régime de France mais c'est vous Madame que je cherche. Si intéressées app. à Montmagny 248-2194 ou écrire à Mme Marthe Larochelle Ste-Claire Comté Dorchester tél. 883-3767 11/1/4fs

ATTENTION

Mesdames, Mesdemoiselles! Vous désirez porter une brassière qui vous avantage de beaucoup? voici la solution à votre problème: mystérieuse, un soutien-gorge sans égal qui pare bien et dure longtemps. Les mesures et l'ajustage font que la brassière mystérieuse épouse admirablement les coutures du buste, le soutient et contribue à le reformer et à faire valoir le taille et la toilette. Toutes de tissus de haute qualité et ses prix sont à la portée de chaque bourse. ESCOMPTE accordée du 15 janvier au 15 février. Représentante autorisée: Mme Jacques Morneau 52, Ave St-Magloire, Montmagny tél. 248-1467 11/1/2fs

ATTENTION

Tous ceux et celles qui désireraient former un orchestre Western, sachant jouer n'importe quel instrument, sont les bienvenus, avec ou sans expérience. Pour obtenir renseignements et feuilles de demande (par écrit seulement), écrire à: R. & Jenny, 54, Ch. de la Riv. Nord, Montmagny, P.Q.

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE MONTMAGNY

Avis public

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que les lots 1169-773-2 et 1169-773-3 du cadastre révisé d'une partie de la Paroisse de St-Thomas sont mis en vente et seront adjugés au plus haut enchérisseur.

La mise à prix minimale est fixée à \$0.15 le pied carré soit un montant minimum de \$599.70 pour le lot 1169-773-2 et de \$579.60 pour le lot 1169-773-3.

Les soumissions devront parvenir au bureau du greffier, à l'Hôtel de Ville de Montmagny, avant le lundi, 5 février 1973.

Advenant une mise à prix égale de la part des enchérisseurs, le terrain sera adjugé au propriétaire adjacent au dit terrain dont le zonage est le même que celui du terrain vendu.

DONNE à Montmagny, ce vingt-huitième jour du mois de décembre mil neuf cent soixante-douze.

Yvon Lemay
Ass.-Greffier

LE FOYER DE L'ENFANCE DE LA COTE DU SUD INC.

sollicite des applications pour le poste de

Directeur des services administratifs

LE POSTE: Responsable au directeur général de l'institution, il devra voir au bon fonctionnement du système de comptabilité.

Préparer les rapports financiers et statistiques, faire la tenue des livres et données comptables selon les principes généralement reconnus et selon les directives du Conseil d'administration et du Ministère de la famille et du bien-être social.

LE CANDIDAT: Il devra se classer en tant que comptable licencié et posséder une expérience de cinq (5) années dans le domaine de la comptabilité et de l'administration, ou l'équivalent.

LE SALAIRE: Le salaire est déterminé selon les qualifications et l'expérience. Les bénéfices marginaux sont avantageux. Ecrire et donner curriculum vitae et salaire désiré. Discretion assurée.

L'ENDROIT: Un Centre d'Entraînement à la Vie pour l'Enfance inadaptée ayant une capacité de 140 lits, situé à Montmagny.

Toutes les applications de même que les documents et renseignements requis doivent être adressés avant le 22 janvier 1973 à:

Le Foyer de l'Enfance de la Côte du Sud Inc., C.P. 126, Montmagny, Qué.
AVIS PUBLIC

Mots croisés

Problème No. 39..)

(Solution de la semaine précédente)
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
1 TETANISQUE ET
2 EVITER STOPS
3 SAHARA
4 TSE ETAT ST
5 AERATION T A
6 CAIS SMCRA M
7 E GEA LWT ME
8 LIFE T ROMAN
9 MS FARA IST
10 ER TROUBLES
11 ETAIN L NTL
12 OS SECRET FA

La Société

TECHNICOM

qui assume au Québec la distribution pour la plus importante Cie de cosmétiques au monde recherche CONSEILLERES en BEAUTE dans différentes localités des comtés de Montmagny, Bellechasse, L'Islet & Kamouraska. Formation dispensée par la compagnie, revenus très intéressants. Ecrire en mentionnant âge & degré de scolarité à: Sté Technicom, 5-875 ave Mgr Grandin, Québec 10, Qué.

Argent à prêter



1ère et 2ième hypothèques

Résidence - Duplex, etc.
1ère hypothèque
seulement: sur chalets et propriétés commerciales

Obtenez du comptant sur l'équité de votre propriété jusqu'à:

85% de sa valeur

DECISION 48 HEURES ENTREVUE SUR LES LIEUX

LE PLAN FONCIER TRADERS LIMITEE

N'hésitez pas

Pour plus de renseignements: 2383 Chemin Ste-Foy Québec

681-0253

Texas Oil Company Wants Men Over 40 for Montmagny Area

We need a good man who can make short auto trips. We are willing to pay top earnings. \$15,000 In a Year. Our top men in other parts of Canada draw exceptional earnings. Contact customers around MONTMAGNY must be bilingual. Write mail S.E. Dickerson, Pres., Southwestern Petroleum, Box 789, Ft. Worth, Tex.

Terrain commercial à vendre

7812 pieds carrés situé entre le Restaurant Safari et le Centre Civique, face à l'aréna. Pour information 246-5621

Recherche un local

Pour bureau de 3 avocats, situé de préférence près du Palais de Justice. Communiquez à 248-3230 entre 9 h. a.m. et 5.00 p.m.

A VENDRE

Partie nord de la "Belle propriété de l'honorable Georges René Fournier à vendre en bloc pour fin de construction domiciliaire (24 lots possible)

Ecrire ou téléphonez ATT.: M. YVAN LATOUCHE

N.B. Cette propriété est déjà partiellement déservie par les services municipaux.

1162, rue Jean-Charles Cantin
Cap Rouge (418) 651-2346



L'Astre 1973, dernière-née de la famille des petites voitures fabriquées par la General Motors Canada, sera exhibée dans les salles de vente des concessionnaires Pontiac à compter du 11 janvier 1973. L'Astre sera livrable en coupé standard deux portes, en familiale Safari deux portes, en coupé hatchback deux portes et en fourgonnette multi-usages. Le modèle illustré est le coupé Astre hatchback avec équipement GT.

Cours pour les adultes au Cégep

Le Service de l'Éducation Permanente du CEGEP de La Pocatière, annonce la tenue de cours d'hiver de niveaux Collégial et Universitaire, aux adultes de la région, dans les catégories suivantes:

- 1- Formation Générale (enseignement collégial)
- 2- Formation professionnelle (cours subventionnés)
- 3- Formation des maîtres:
 - niveau collégial
 - niveau post-collégial ou universitaire (Université du Québec)
- 4- Culture populaire

La base d'admission est une 12e année ou l'équivalent.

Les cours décrits dans le prospectus d'hiver 73 sont dispensés à La Pocatière, St-Pascal, Montmagny, L'Islet, St-Jean Port-Joli, St-Paul, Ste-Perpétue et St-Pamphile.

Pour tout renseignement supplémentaire ou pour recevoir de la documentation sur les cours offerts, veuillez communiquer avec:

Le Service de l'Éducation Permanente, C.E.G.E.P. de La Pocatière, Local 541 - Tél: 856-2232

Date limite d'inscription: le 15 janvier 1973.



AVIS: Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social considère que le danger pour la santé croît avec l'usage.

13 janvier 73

Soirée en l'honneur des 3 duchesses

Orchestre: **Jules Lord**

Arrivée du bonhomme

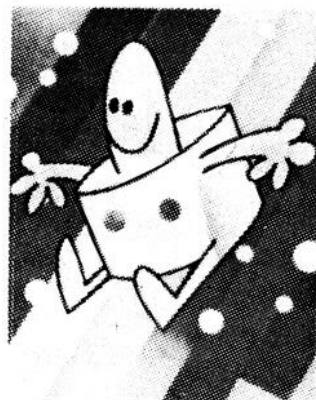
CARNAVAL

Centre des Loisirs de St-François Inc.

St-François

9 00 hres 00 hres

En couleur, les personnages de 8 émissions de la télévision de Radio-Canada:



Les Chiboukis
le lundi à 10h00



Minute Moutoute
le mardi et jeudi à 10h00



Clak, Coco-Soleil
le mercredi à 10h00



Au jardin de Pierrot
le vendredi à 10h00



Bobino
lundi au vendredi à 16h00



Nic et Pic
le mardi à 16h30



Fanfreluche
le mercredi à 16h30



Picotine
le vendredi à 16h30

3 reproductions de photos couleur imprimées 8" x 10" pour \$1.00.

Tu peux obtenir les principaux personnages de 8 émissions faites pour toi. Ils sont tous imprimés en couleur sur papier glacé. Ils embelliront les murs de ta chambre ou de ta salle de jeux et te rappelleront de regarder les émissions-jeunesse de la télévision de Radio-Canada.

Je désire recevoir la série des 8 reproductions de photos couleur.

Nom _____

Adresse _____

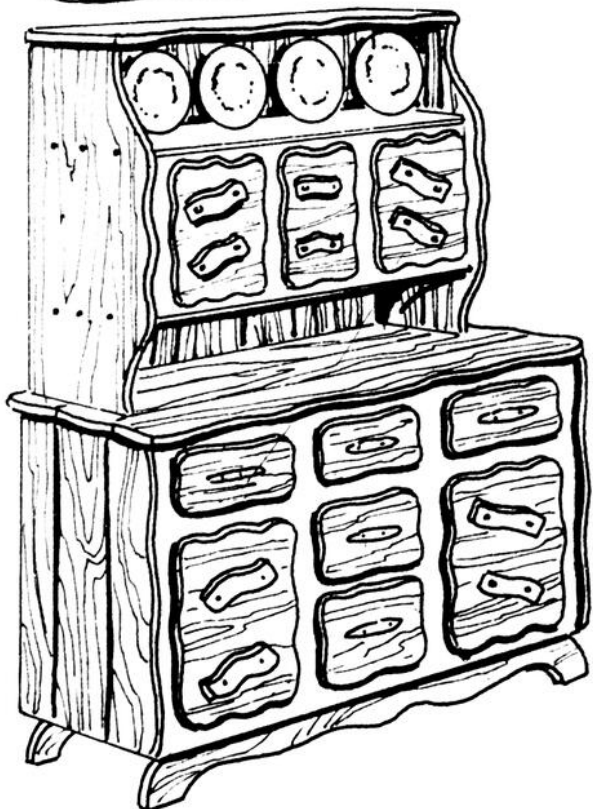
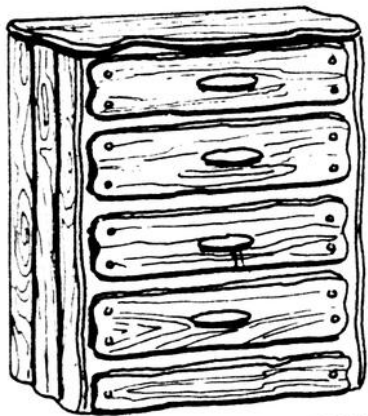
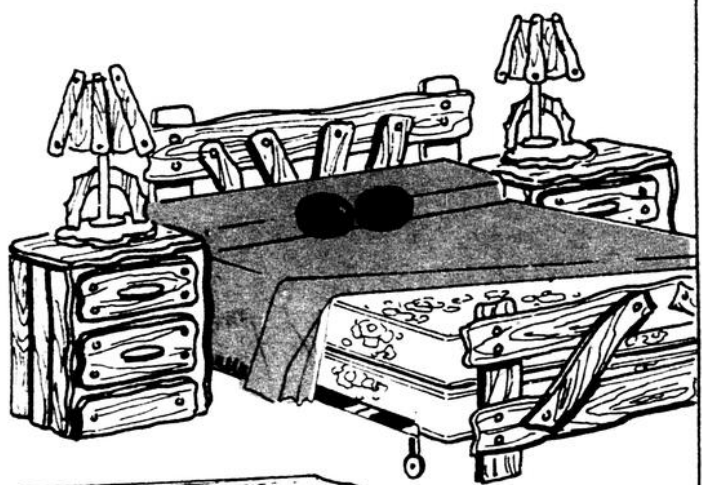
App. _____

Ville _____

Province _____

Téléphone _____

Faites parvenir ce coupon et votre paiement (\$1.00) en argent ou mandat-poste à:
**Publicité télévision,
Radio-Canada C.P. 6000
Montréal 101, Québec**



LE RUSTIQUE

- Authentique style "Canadien" en frêne solide fini à l'huile et à la vaseline, poli à la main.
- Toutes les pièces illustrées sont disponibles séparément.

un seul *Prestige* C'est moi

SALON DU MEUBLE DE MONTMAGNY ENR.

144, Ave
de la Gare,
Montmagny.

248-3591

